



N°274
NOVEMBRE 2003

Montpellier

Notre Ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Visite à Montpellier du Président de la Grèce, Constantinos Stephanopoulos

(dont le pays présidait l'Union Européenne au 1^{er} semestre 2003)



Constantinos Stephanopoulos a effectué une visite du quartier d'Antigone, inauguré les statues de Poséidon et Korai's, puis s'est rendu sur le site de la future Maison pour tous Melina Mercouri à Port Marianne - Blaise Pascal

Visite à Montpellier de Constantinos Stephanopoulos, président de la République grecque le 30 septembre et le 1^{er} octobre



Constantinos Stephanopoulos a passé deux jours à Montpellier pour inaugurer à Antigone la statue d'Adamantios Korais, un des pères de la démocratie grecque moderne. Une visite placée sous le signe de l'émotion, et un très grand honneur pour notre cité.



Deux cent jeunes Montpelliérains aux couleurs de la Grèce ont accueilli le Président à l'occasion de la visite du site de la Maison pour tous Melina-Mercouri à Port Marianne-Blaise-Pascal



Au musée des Moulages à la faculté Paul-Valéry

A la Médiathèque centrale d'agglomération Emile-Zola, aux côtés du conservateur Gilles Guéin de Vallerin, devant un incunable du 16^e siècle, "Antigone" de Sophocle.



Visite du centre historique avec un détour par la faculté de médecine



inauguration de la statue de Poséidon, place du Nombre d'Or



Promenade hellénique dans Antigone

Parce que la Grèce, et notamment Athènes, est le berceau de la démocratie moderne, le quartier Antigone est un hommage à la culture grecque. De l'avenue du Pirée jusqu'au passage Hermès, une cinquantaine de rues, places, sites, statues rappellent la civilisation hellénique. Antigone est une ode à la Grèce antique mais aussi à la Grèce d'aujourd'hui.

AVENUE DU PIRÉE

Le Pirée devint le port d'Athènes au moment des guerres médiques (V^e siècle avant J.C.) en remplacement de Phalère. Détruite par Lysandre (404 avant J.C.), la ville fut reconstruite par Conon (394) puis détruite à nouveau en 86 avant J.C.

Le Pirée n'a retrouvé son importance qu'au XIX^e siècle. Il est aujourd'hui le principal débouché commercial de la Grèce.

VICTOIRE DE SAMOTHRACE

La statue représente la victoire que les Grecs associaient à la déesse Niké. Reconnaisable par ses ailes, cette déesse rappelle une victoire maritime rhodienne, d'où la présence d'une proue de galère comme base d'appui. L'original est conservé au Musée du Louvre.



Victoire de Samothrace

PHILOSOPHE ASSIS AVEC TÊTE DE DÉMOSTHÈNE

Démotsthène était un orateur et un homme politique athénien qui vécut au IV^e siècle avant J.C. Placé au sommet de l'éloquence grecque par Cicéron, et même de la prose par Denis d'Halicarnasse, Démotsthène détiendait le sceptre de la grande rhétorique. L'original est conservé au Musée du Louvre.

DIONYSOS

Dionysos, appelé aussi Bacchus, est essentiellement à l'époque classique, le dieu du vin, de l'agriculture et protecteur du théâtre. Il est le fils de Zeus et de Sémélé (fille de Cadmos, roi de Thèbes). La statue est une reproduction du Dionysos, faune flûteur réalisée par Antoine Coysevox (1640-1720) et conservée au Musée du Louvre.

PLACE ET FONTAINE DE THESSALIE

La Thessalie est une région grecque au sud de la Macédoine. Le nom de Thessalie vient de celui de ses envahisseurs Doriens, les Thessaloï. La fontaine de Thessalie a été inaugurée en juin 2003. Son bassin circulaire abrite les trois éphèbes installés à l'origine dans le mur d'eau de la Comédie et démontés à l'occasion de la construction de la ligne 1 du tramway.

ARTÉMIS CHASSERESSE, DITE DIANE DE VERSAILLES

Diane, ou Artémis, fille de Jupiter et de Latone. Elle obtint de son père de ne jamais se marier. Jupiter lui donna des flèches et un cortège de nymphes et la fit reine des bois. Sa principale occupation était la chasse, ce qui la fit regarder comme la divinité des chasseurs. Copie romaine en marbre d'un original grec attribuable à l'auteur de l'Apollon du Belvédère. Trouvée à Rome et conservée au Musée du Louvre.

PLACE ZEUS

Dieu du ciel et roi des dieux, Zeus est le fils des titans Cronos et Rhéa. Pour soustraire son enfant à la voracité de son mari, Rhéa s'enfuit en Crète et le confia à deux nymphes, Adastrée et Ida, surnommées les Méliesses. Pendant cette période il fut nourri par le lait de la chèvre Amalthée dont la peau servit à faire son égide (sorte de bouclier).

APHRODITE À DEMI DRAPÉE, DITE VÉNUS D'ARLES

La naissance d'Aphrodite est particulière :

lorsque Cronos renversa son père, il jeta les organes génitaux de son père dans la mer et du sang qui s'en écoula naquit Aphrodite. Elle monta sur une coquille et fut poussée par le vent Zéphyr jusqu'à l'île de Chypre où elle fut accueillie par les Hores qui l'emmenèrent dans l'Olympe.

La statue romaine, considérée comme une réplique de "l'Aphrodite de Thespie" œuvre de Praxitèle en marbre, vers 360 avant J.C., a été trouvée en 1651 au théâtre d'Arles. Elle est conservée au Musée du Louvre.

APOLLON DIT DU BELVÉDÈRE

Dieu de la lumière et des arts. Fils de la nymphe Létô et de Zeus, frère



Place et fontaine de Thessalie

d'Artémis il est né dans l'île de Délos.

Après avoir été nourri avec du nectar et de l'ambrosie, il fut doté d'une très grande beauté et d'une force invincible et partit en quête d'un endroit pour établir son culte. Copie romaine (époque d'Hadrien) d'un original grec en bronze attribué habituellement à Léocharès (330-320 avant J.C.). Trouvé à Grotta Ferrata et conservé à Rome, Musée du Vatican.

LE DISCOBOLE

Copie romaine en marbre d'un original en bronze du milieu du V^e siècle avant J.C. Trouvé à Rome et conservé au musée du Vatican.

POSÉIDON

Dieu grec de la mer, de la navigation, des tempêtes et des tremblements de terre, il est appelé Neptune par les romains. Il est fils des titans Cronos et Rhéa. La statue est une copie du bronze, vers 460 avant J.C., provenant du cap Artémision exposé au musée national d'archéologie d'Athènes.

ADAMANTIOS KORAIÏS

Ecrivain philosophe et médecin grec (Smyrne, 1748 - Paris 1833)

La Ville de Montpellier tenait à rendre hommage à Adamantios Koraiï, célèbre philosophe grec, qui séjourna six ans à Mont-

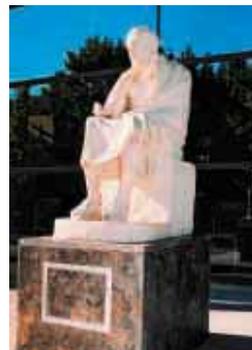
pellier, pour y faire ses études de médecine. Maître à penser de l'indépendance grecque au XIX^e siècle, il consacra sa vie à éclairer les Grecs sur leur situation politique et la faire connaître aux peuples d'Occident, à rappeler sans cesse à ses compatriotes la gloire et les hauts faits des Grecs anciens, leurs ancêtres. Surtout, il constitua la langue hellénique en expulsant tous les termes étrangers et en empruntant à l'ancienne langue les termes qui pouvaient faire défaut. A la demande de l'association Euro-Grèce France, la Ville a inauguré sa statue sur le square qui porte déjà son nom.



Adamantios Koraiï



Apollon dit du Belvédère



Philosophe assis avec tête de Démotsthène



Poséidon

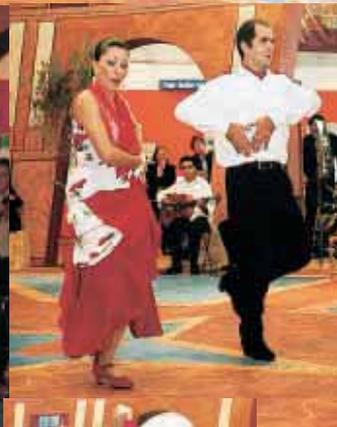


Dionysos

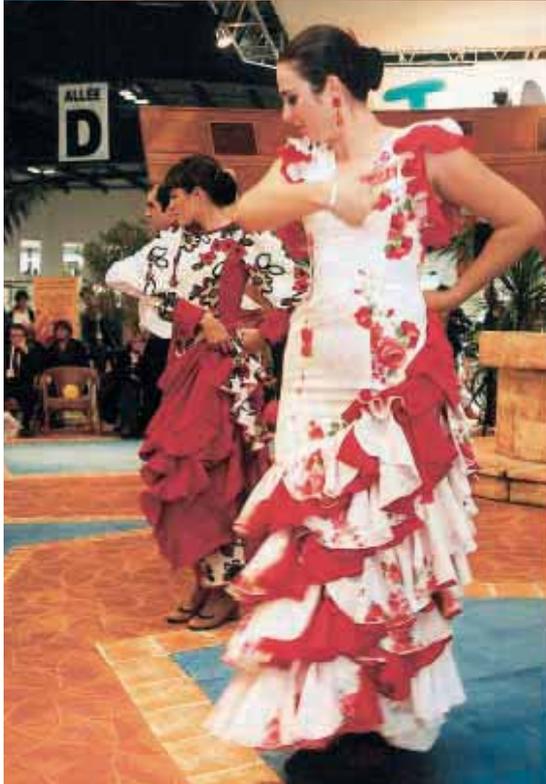
MONTPELLIER à

La Foire Internationale de Montpellier à l'heure espagnole

Sévilanes, flamenco, guitares, castagnettes... Pendant dix jours, à l'occasion de la 55e Foire Internationale de Montpellier, le Parc des Expositions a vécu à l'heure espagnole. Du 10 au 19 octobre, ce sont près de 230 000 visiteurs qui ont ainsi pu découvrir la foire et profiter des nombreuses animations proposées, notamment, par la Ville et la Communauté d'Agglomération de Montpellier sur le thème de l'Espagne, invitée d'honneur de cette édition 2003. De nombreux groupes et associations de culture espagnole de Montpellier et de la région, ainsi que des formations venues spécialement d'Espagne, ont participé à l'animation de cette foire haute en couleurs et en rythmes : Solera Flamenca/Lita Peiro, Sonrisas y sol de Espana, Diapason Flamenco, Palmas y Volantes, Gypsy Alma de Feria, Association Sevilla, Laura Clemente/Bailoara, Association A Bailar, Sylvie Hermoso...



l'heure espagnole



13 - 24 DÉCEMBRE

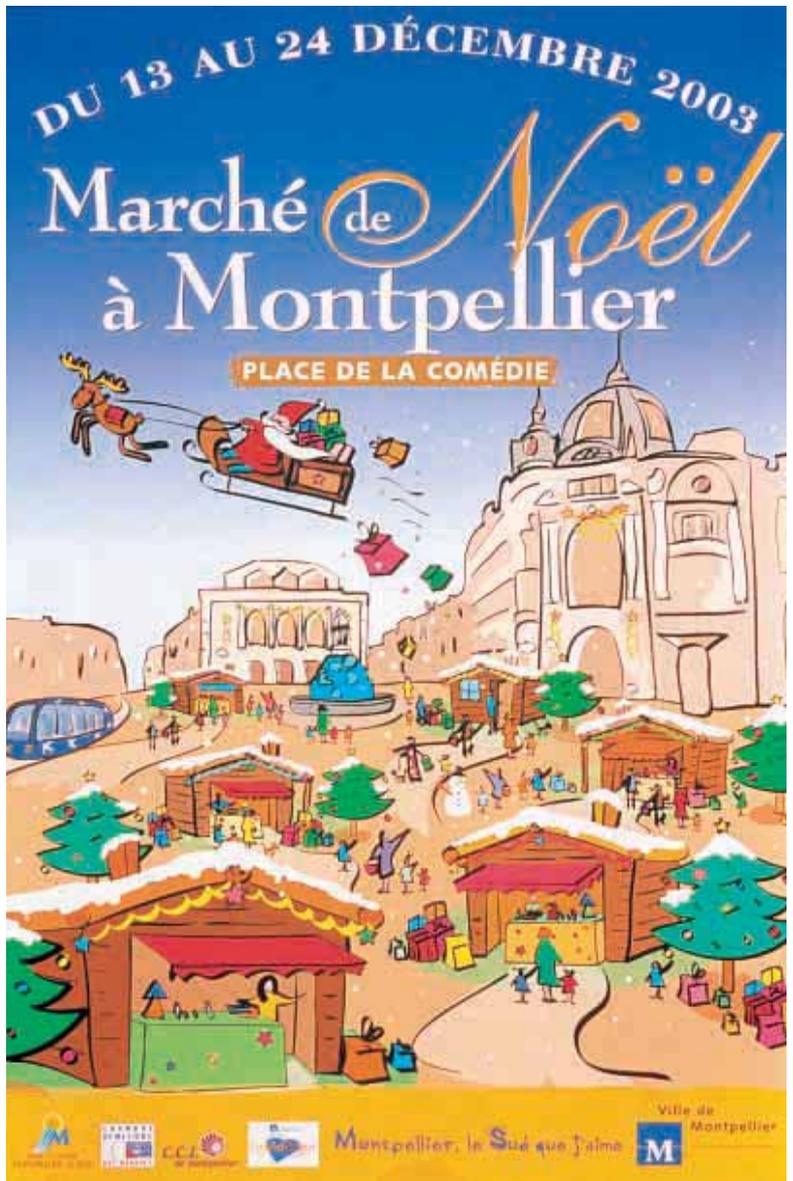
Toute la magie de Noël sur la Comédie

Forte du succès rencontré l'année dernière, la Ville installe sur la place de la Comédie, du 13 au 24 décembre prochain, un village de Noël où vous trouverez mille et une idées de cadeaux et de décoration pour vos fêtes de fin d'année

La Ville organise pour la deuxième année consécutive un marché de Noël sur la place de la Comédie. Les commerçants avaient jusqu'au 31 août pour déposer leur candidature. Et ils ont été très nombreux : plus de 500 pour 52 places attribuées. Le tri a été rude. Un véritable marathon pour la commission chargée de la sélection, composée de la Ville, la Chambre des métiers et la Chambre de commerce, et qui s'est réunie en trois séances de 4 heures pour examiner tous les dossiers.

ORIGINALITÉ ET EXCELLENCE DES PRODUITS

Le choix s'est porté sur les artisans et commerçants, issus essentiellement de la région, qui proposaient de produits de grande qualité et des créations originales, avec une préférence pour les produits du Sud. Il n'est pas question pour Montpellier d'imiter Strasbourg, et son marché de Noël est un vrai marché méditerranéen. Par exemple, les santonniers qui ont été sélectionnés présentent des décors et des personnages de villages languedociens. Les importateurs ont été rejetés au profit des vrais créateurs. Ce marché proposera donc des cadeaux et des éléments de décoration originaux voire uniques, qu'on ne peut trouver nulle part ailleurs. Les exposants se sont engagés à décorer leur chalet, l'accent étant mis sur la lumière.



Pendant toute la durée du marché de Noël; de nombreuses animations vont être organisées : Père Noël, atelier de maquillage pour les enfants sur le stand de la ville, jeu de piste également pour les enfants, tombola organisée par les chocolatiers, petit

train qui sera décoré et se promènera avec le Père Noël et des cadeaux, concours du plus beau stand ... Le marché de Noël, c'est l'achat plaisir, et c'est déjà la fête.

City Pass Montpellier : pour un week-end riche en découvertes

Destiné aux touristes, et aux Montpelliérains qui voudraient faire du tourisme chez eux, le City Pass Montpellier a été conçu pour rendre encore plus simple et agréable un week-end à Montpellier et dans ses environs.

Pratique

Le City Pass Montpellier coûte 24,50 € pour deux personnes, ce qui correspond à une réduction de plus de 50 % sur le prix des prestations auxquelles il donne accès.

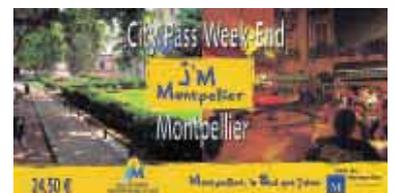
Le City Pass est en vente à l'Office de Tourisme de Montpellier, place de la Comédie, tél. 04 67 60 60 60.

Le City Pass week-end, valable pour deux personnes, coûte 24,50 € et donne, le temps d'un week-end un accès gratuit aux principaux sites touristiques de Montpellier ainsi qu'un certain nombre de bons de réduction :

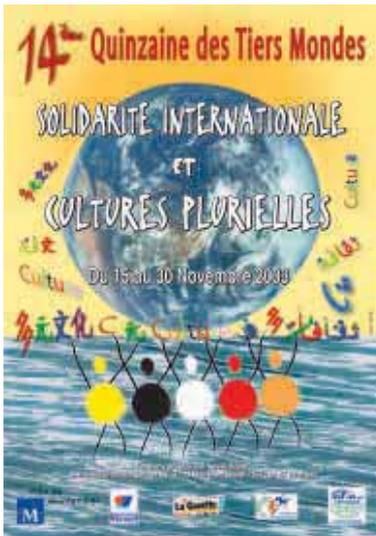
- accès gratuit à la visite guidée du centre historique : en deux heures, une découverte intime de la ville, de ses ruelles anciennes, de ses hôtels particuliers, de ses petites places ombragées et de lieux habituellement fermés au public. Le ticket "visite guidée" vous offre également l'accès au Musée

de l'Histoire de Montpellier.

- accès gratuit également à plusieurs sites culturels et ludiques : le Planétarium Galilée, qui propose un voyage intergalactique à la découverte des phénomènes astronomiques les plus mystérieux ; la Patinoire Végapopolis, un étonnant complexe offrant plus de 3 000 mètres carrés de glace, un écran géant, un tunnel lumineux, des rampes et dénivelés ; Agropolis Muséum, un lieu unique qui permet de découvrir un autre monde à travers l'alimentation et les hommes qui la produisent ; le Musée de l'In-



- fanterie, qui raconte l'histoire et l'évolution de cette arme de 1480 à nos jours ; le Musée archéologique Henri-Prades, à Lattes, où l'on découvre le site portuaire de l'antique Lattara, du V^e siècle av. J-C au III^e siècle ap. J-C. Dégustation également de vins au Château de Flaugergues, l'une des plus anciennes "folies" de Montpellier.
- gratuits également, tous les transports urbains de l'agglomération pendant 24 heures.
- le City Pass propose en outre des coupons de réduction pour la location de voiture et de vélos ; pour un étonnant parcours aventure dans une forêt extraordinaire (les Rochers de Maguelone) ; pour une promenade et pêche en mer sur catamaran avec Camonvil.



15 - 30 NOVEMBRE

14^e Quinzaine des Tiers Mondes "Solidarité internationale et cultures plurielles"

L'édition 2003 de la Quinzaine des Tiers Mondes se déroulera du 15 au 30 novembre autour du thème "Solidarité internationale et cultures plurielles". De nombreux rendez-vous figurent à son programme : expositions, débats, ateliers, spectacles, projections de films...

Les peuples se définissent souvent par leur culture. Façonnées par les siècles, les cultures sont belles et riches, variées et nuancées. Leur richesse s'appuie sur leurs différences et leur pluralité. Cette richesse est aussi une des pierres de la solidarité internationale qui, d'une façon dialectique et consensuelle, conduit à intégrer les savoirs des uns et des autres. Il y a tant à recevoir des gens d'ailleurs. Que leur donner ? Quels échanges culturels ici et là-bas permettraient de construire un monde plus généreux et plus solidaire ? C'est autour de cette thématique et sous le titre "Solidarité internationale, cultures plurielles" que se déroulera du 15 au 30 novembre la 14^e Quinzaine des Tiers Mondes organisée par l'association de la Maison des Tiers Mondes et de la Solidarité Internationale, qui regroupe aujourd'hui quelque 35 associations, avec le soutien de la Ville (Direction et Maison

des Relations Internationales) et du Conseil Général de l'Hérault.

Le lancement de la Quinzaine 2003 aura lieu le 15 novembre sur la place de la Comédie avec une exposition vente d'artisanat et de produits des tiers mondes qui se déroulera sous chapiteau de 10h à 18h. De très nombreux événements s'enchaîneront ensuite jusqu'à la table-ronde de clôture du 28 novembre (salon du Belvédère, 21h) qui réunira différents intervenants autour du thème "Cultures et mondialisation : quelles initiatives possibles ?".

Plusieurs expositions seront organisées à la Maison des Relations Internationales ou à son annexe, l'Espace Martin Luther King ("Arts Pluriels", "Tibet, culture en péril ?", "Investissement des ONG françaises dans la lutte contre la désertification") ainsi qu'à la Brasserie du Corum ("Delta Niger au Mali") et dans le hall de la mairie de Montpellier ("Histoires de vies : paroles et portraits de vieux migrants dans les foyers Sonacotra de Montpellier").

De nombreux ateliers et des soirées-débats

sont aussi programmés, tout au long de cette 14^e Quinzaine, à commencer par la table-ronde inaugurale du 17 novembre (21h, salle Rabelais), intitulée "Solidarité internationale et cultures plurielles : les enjeux".

Parmi les autres rendez-vous, il faut également citer les projections de films qui auront lieu à la Médiathèque Fellini, dans le cadre du Mois du Documentaire, ainsi que la journée du 26 novembre au cours de laquelle se déroulera un "Petit salon du livre" (16h-21h, salle Guillaume de Nogaret) consacré aux cultures plurielles et aux ouvrages bilingues, suivi de deux tables-rondes "Les langues se rencontrent et s'enrichissent" et "Langues, un patrimoine d'échange à sauvegarder et développer".

Informations sur le programme complet de la Quinzaine des Tiers Mondes : Maison du Tiers Monde et de la Solidarité Internationale - Espace Martin Luther King (annexe de la Maison des Relations Internationales) - 27, boulevard Louis Blanc. Tél. : 04 67 02 13 42.

PLANNING DU BUS INFO JEUNES

Le bus info Jeunes de la Ville de Montpellier est une structure d'information jeunesse souple et mobile qui met à la disposition des 13-25 ans des informations pratiques et actualisées, sur des offres d'emplois, la formation, l'orientation scolaire, la réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation, le logement, la santé, les loisirs, etc. Le bus stationne tous les mardis de 9h à 13h, place Saint-Denis, tous les mercredis de 14h30 à 18h à la patinoire Végapolis et tous les jeudis de 13h30 à 15h30 à la faculté Paul-Valéry.

En novembre il sera également :
• le 6/11 à la Maison pour tous Georges-Brassens de 16h à 18h,

• le 7/11 rue d'Oxford (Centre social CAF) de 10h à 12h30 et rue Hébert à proximité du stade Paul-Valéry de 14h à 16h,

• le 13/11 dans le quartier Saint-Martin à proximité de la Poste, de 16h à 18h,

• le 14/11 à la Pergola, au Petit Bard de 10h à 12h30 et à la sortie du lycée Mermoz du 13h30 à 16h,

• le 20/11 au Mas Drevon, à la Maison pour tous Albert-Camus de 16h30 à 18h30,

• le 21/11 à la sortie du collège les Escoliers, de 9h30 à 12h30,

• le 27/11 au Val de Croze sur le parking des commerces, de 16h à 18h,

• le 28/11 dans le quartier Saint-Martin (proche de la Poste), de 11h à 13h et à la sortie du lycée Jean-Monnet de 14h à 17h.

Contact : Espace Montpellier Jeunesse : 04 67 92 30 50.

5 - 6 DÉCEMBRE

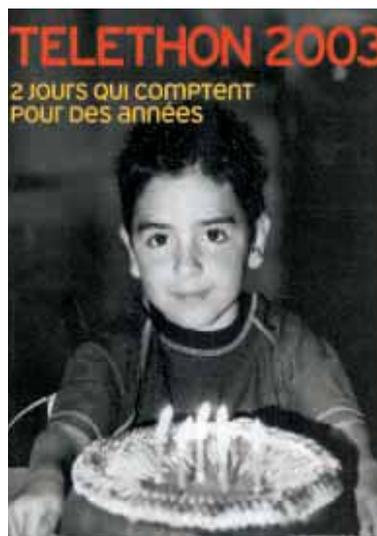
Téléthon 2003 : 2 jours qui comptent pour des années

Les 5 et 6 décembre 2003, le Téléthon lance un nouveau défi : multiplier les essais thérapeutiques pour mettre au point les génothérapies, seul espoir de guérison pour de nombreuses maladies génétiques rares encore incurables.

Depuis sa première édition, en 1987, le Téléthon a donné un véritable coup d'accélérateur à la recherche : les premières cartes du génome humain, la découverte des gènes responsables de quelque 740 maladies, la création de 14 banques d'ADN, le soutien aux premières percées thérapeutiques... Au total, 7 500 programmes de recherche et bourses d'études ont été financés pour permettre à la recherche d'entrer aujourd'hui dans l'ère décisive des essais thérapeutiques. Au delà de la recherche, c'est la vie des malades qui a changé et, même si elle est toujours marquée par l'urgence, les avancées scientifiques permettent aujourd'hui un dia-

gnostic plus sûr, plus précis et des soins plus adaptés. Pour certaines maladies neuromusculaires, l'espérance de vie a progressé de plus de 10 ans. Enfin, et ce n'est pas le moins important, c'est aussi le regard de la société sur les personnes en situation de handicap qui a évolué.

Les 5 et 6 décembre prochains, Montpellier participera activement, comme chaque année, au grand élan de solidarité que représente le Téléthon. Centre de promesses téléphoniques, la ville, depuis la place de la Comédie jusqu'au cœur des quartiers, vivra pendant ces deux journées au rythme des animations organisées par les nombreux partenaires du Téléthon.



Faire un don les 5 et 6 décembre

- Par téléphone : composer le 3637, la ligne du don
- Par Internet : aller sur le site www.tetethon.fr
- Par Minitel : 3615 TELETHON
- Par courrier : envoyer un chèque à l'ordre de AFM/Téléthon à l'adresse suivante : AFM/Téléthon, BP 1033, 16001 Angoulême Cedex
- Sur le terrain, en rejoignant l'animation Téléthon la plus proche de chez vous

SAC À SAPIN

Les sacs à sapin qui protègent le sol des aiguilles et coll'Ret qui personnalisent le pied du sapin sont des produits décoratifs, pratiques et malins mais aussi généreux qui sont proposés par l'association Handicap International, pour agir en faveur des personnes handicapées dans près de 60 pays dans le monde. Sachant qu'une paire de béquilles coûte 20 €, une prothèse 37€ et un fauteuil roulant 86 €. Les sacs à sapin et coll'Ret seront disponibles dans toutes les jardineries, grandes surfaces alimentaires et spécialisées dès le mois de novembre.

STATIONNEMENT

La zone verte entre en vigueur fin novembre

Gratuite pour les résidents dans leur secteur, la zone verte de stationnement payant se met en place. Les macarons accordant la gratuité aux résidents sont disponibles à la mairie et dans certaines mairies annexes

**24-28 novembre :
Semaine
de prévention
contre le sida**

Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le sida, le 1^{er} décembre, le service jeunesse renouvelle, cette année, l'initiative qu'elle met en œuvre depuis 2 ans : une semaine de prévention Sida, du 24 au 28 novembre, qui rassemble l'ensemble des partenaires.

- **Espace vidéo - projection de cassettes en boucle :**
 - "3000 scénarios contre un virus" (CRIPS Ile de France - Médecins du Monde)
 - "Un dimanche matin à Marseille" de Mario Fantani avec Serge Bacri et Charles Berling - 3 courts métrages sur la solidarité avec les personnes touchées par le virus (présence d'un bénévole d'une association de prévention sida pour intervenir).

- **Point info** sur le Sida aménagé dans la salle de documentation de l'Espace Montpellier Jeunesse (brochures, dépliants, livres et bandes dessinées - Kit de prévention).

- **Spectacle** et intervention de la troupe "Caravane Théâtre" le mercredi 26/11/03 tout l'après midi à l'Espace Montpellier Jeunesse.

- **Exposition** d'affiches réalisées par des jeunes créateurs et organisée par Sida Info Service visible à l'Espace Montpellier Jeunesse.

- **Echanges** autour du Fémidon : jeudi 27 novembre 2003 de 14 h à 16 h - Présentation du préservatif féminin avec le Planning Familial, la campagne nationale débutant le 20/11/03.

- **Opération "café branché"** info sida autour d'un café dans le Bus Info Jeunes. Concrètement le Bus Info Jeunes proposera aux étudiants de 3 établissements universitaires de parler du sida et d'aborder toutes les questions qu'ils se posent autour d'un café et d'un croissant. Un préservatif sera offert à chaque étudiant - Mercredi 26 novembre de 10h à 12h à la fac des Sciences - Jeudi 27 novembre de 10h à 12h à la fac de Lettres - Vendredi 28 novembre de 10h à 12h à la fac de Pharmacie.

- **Et le 1^{er} décembre**, Journée Internationale de Lutte contre le Sida, l'Espace Montpellier Jeunesse ouvrira ses portes aux jeunes à 10h pour réaliser l'opération "Café branché".

- **Un quizz** sera à disposition de chacun pour tester ses connaissances.

Les travaux nécessaires à la mise en place de la zone verte de stationnement, horodateurs, signalisation etc., se déroulent depuis plusieurs semaines et devraient être terminés à la fin du mois. C'est alors que la zone verte deviendra effective. Rappelons les principes de cette zone. Elle concerne les rues situées dans la couronne de Grand Cœur. Cette zone verte est découpée en secteurs A, B, C, D, ces lettres figurant sur les horodateurs. Elles figurent également sur les macarons qui sont distribués aux résidents, propriétaires ou locataires, leur accordant la gratuité dans le secteur où ils sont domiciliés. Rappelons que le stationnement est gratuit sur le secteur du domicile et non sur l'ensemble de la zone verte. Dans les autres secteurs de la zone verte, il leur faudra payer comme n'importe quel automobiliste venant de l'extérieur. Par exemple, un habitant de la rue de Nazareth (secteur C) devra payer pour se stationner avenue d'Assas (secteur D). Pour les autres utilisateurs, non résidents dans la zone verte ou venant d'un autre secteur de stationnement, le stationnement est donc payant et limité à 9 heures.

Le macaron distribué aux résidents, et dont le nombre est limité à deux par famille, est disponible à l'accueil de l'hôtel de ville et dans les mairies annexes suivantes.

LIEUX OÙ SE PROCURER LE MACARON

- **Accueil de l'hôtel de ville** - Ouvert de 8h30 à 17h30
- **Mairie annexe La Chamberte** - Maison pour tous Marcel-Pagnol - 64, route de Lavérune - Ouverte de 8h30 à 17h30
- **Mairie annexe Tastavin** - Maison pour tous Albert-Camus - 118, allée Maurice-

Bonnafos - Ouverte de 8h30 à 17h30

- **Mairie annexe Saint-Martin** - Maison pour tous l'Escoutaire - Rue des Razéteurs - Ouverte de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30

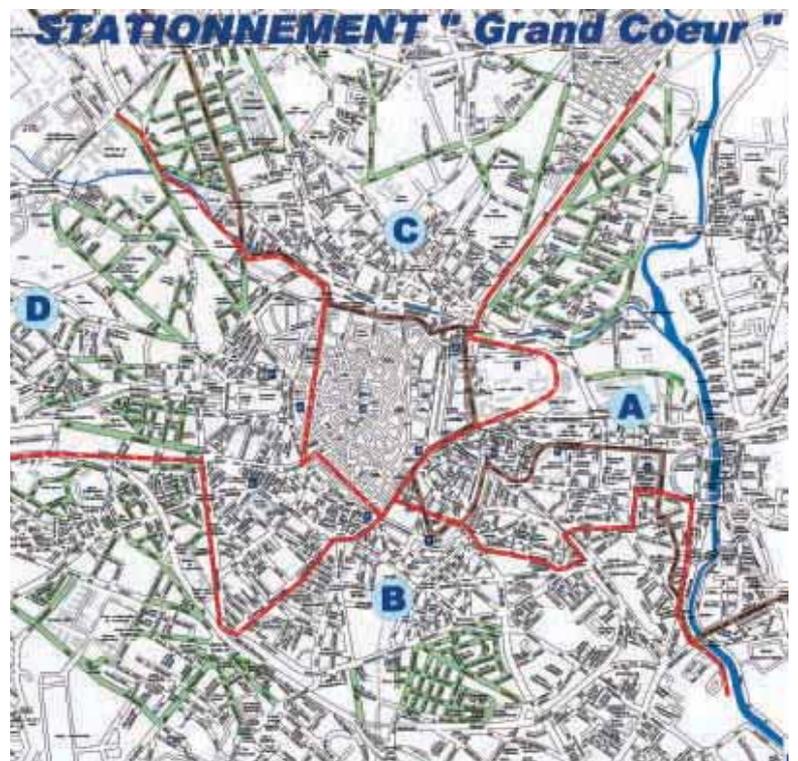
- **Mairie annexe Aiguelongue** - Maison pour tous Albert-Dubout - 1071, avenue de la Justice - Ouverte de 8h30 à 17h30

- **Mairie annexe Les Cévennes** - Maison pour tous Paul-Emile-Victor - 1047 avenue

du Professeur Louis-Ravaz - Ouverte de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30

3 PIÈCES JUSTIFICATIVES SONT IMPÉRATIVES POUR VENIR CHERCHER SON MACARON

- taxe d'habitation
- quittance EDF
- Carte grise



CONCERTATION

Extension de la ZAC Port Marianne - Consuls de mers

Le 25 juillet 2003, le conseil municipal a décidé de procéder à l'extension de la ZAC Port Marianne - Consuls de Mer au sud de l'avenue Etienne-Antonelli, en bordure du Lez, autour du secteur de confluence du Lez et du ruisseau des Aiguerelles, sur une superficie d'environ 8 hectares. Cette extension permettra l'aménagement d'un quartier vivant et animé, prolongeant au sud le quartier des Consuls de Mer. Outre le nouvel hôtel de ville, d'une capacité d'environ 25 000 m² de surface hors œuvre nette, ce quartier accueillera environ 30 000 m² de logements et de bureaux ainsi que des commerces de proximité.

Une partie de ces constructions se situent sur le parvis de l'hôtel de ville, qui s'ouvrira, depuis l'avenue E. Antonelli, sur la façade principale de la future mairie.

Un parking public trouvera sa place sous le parvis. Par ailleurs, les autres immeubles de ce quartier disposeront également de places de stationnement.

Enfin, un parc public d'environ trois hectares, aménagé sous la forme d'un pinède très vallonnée, situé à l'arrière de l'hôtel de ville, reliera le parvis aux berges du Lez. Ce quartier sera bien sûr desservi par les voiries, les liaisons piétonnes et les pistes cyclables nécessaires à son bon fonction-

nement.

Les travaux d'aménagement de cette extension de ZAC Port Marianne - Consuls de Mer devraient se tenir à partir de 2006. Un dossier sera mis à la disposition du public, du 24 novembre au 19 décembre 2003, du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville au public (Direction aménagement et Programmation - 3^e étage).

D'autre part, une réunion publique se tiendra le 2 décembre à 17h30, salle Urbain V à l'hôtel de ville.



28 ET 29 NOVEMBRE 2003

La Banque Alimentaire, véritable "grossiste" de l'aide alimentaire

La collecte nationale de la Banque Alimentaire se déroulera les 28 et 29 novembre 2003.

Coup de projecteur sur cette association qui approvisionne, dans le département de l'Hérault, 40 associations et 56 communes.

Chaque matin, trois camions frigorifiques quittent l'entrepôt de la Banque Alimentaire de l'Hérault pour effectuer leur tournée auprès d'une dizaine de grandes surfaces de l'agglomération montpellieraine. Conduits par des bénévoles, ces camions ramèneront un peu plus tard dans la matinée les produits frais collectés auprès de ces grands magasins qui ont fait le choix de les offrir à l'association : fruits, légumes, produits lactés ou carnés, viennoiseries... Des denrées parfaitement consommables mais qui, en raison de leur date limite de consommation trop proche, doivent être retirées des rayons et des étals.

Ces produits frais seront ensuite triés avant d'être redistribués, dans la journée dans la plupart des cas, aux associations et aux communes approvisionnées par la Banque Alimentaire. Ce mode d'approvisionnement, s'il n'est pas le seul utilisé par la Banque Alimentaire de l'Hérault, est le plus important, en volume. Il a représenté l'année dernière, avec 659 tonnes de produits alimentaires frais récoltés, 50% de l'approvisionnement total.

Apparues en France en 1984, les Banques Alimentaires ont en effet été créées, à l'initiative de l'abbé Pierre et des responsables de différentes associations, sur l'idée selon laquelle les excédents de la production agricole européenne, au lieu d'être gaspillés, pouvaient constituer un apport important pour nourrir les personnes en difficulté. C'est en réponse à cette initiative qu'a été créé le Plan Européen d'Aide aux Démunis (PEAD) qui permet de transformer une partie des excédents

de la production agricole européenne sous forme conservable (conserves ou surgelés) grâce à une subvention votée par la Commission Européenne et répartie entre les Etats membres. En France, à côté des Banques Alimentaires, les Restos du Cœur et le Secours Populaire bénéficient également d'une subvention. Ces surplus de production agricole au niveau de la Communauté Européenne mais aussi de la France, ajoutés aux invendus donnés par les industriels de l'agro-alimentaire, ont représenté, en 2002, 40 % du total des produits distribués par la banque Alimentaire de l'Hérault.

Enfin, une fois par an, le dernier week-end du mois de novembre, les Banques Alimentaires font appel à la générosité du public à l'occasion de leur collecte annuelle organisée à la porte des grandes et moyennes surfaces qui acceptent d'y participer. Si elle ne fournit, en

volume, que 10% de l'approvisionnement total, par exemple, pour la Banque Alimentaire de l'Hérault, cette opération qui se déroulera cette année le vendredi 28 et le samedi 29 novembre, est très importante pour l'association car elle lui apporte des produits conservables de qualité, complémentaires de ceux collectés par les autres modes d'approvisionnement. En 2002, dans l'Hérault, 154 tonnes de produits alimentaires avaient été recueillies au cours de la collecte. Des produits qui ont permis de compléter l'approvisionnement de quelque 7 500 bénéficiaires aidés par 40 associations et 56 communes qui leur fournissent, selon les cas, des colis, des repas ou de l'aide alimentaire de première urgence.

Banque Alimentaire de l'Hérault :
04 67 12 01 10



Chaque matin, des bénévoles trient les produits collectés dans une dizaine de grandes surfaces des alentours de Montpellier

3 questions à Jacques Dubois, Président de la Banque Alimentaire de l'Hérault



Quel est le rôle de la Banque Alimentaire ?
Le rôle de la Banque Alimentaire est de lutter

contre le gaspillage de nourriture en incitant au don des denrées alimentaires encore parfaitement consommables au profit de ceux qui souffrent de sous nutrition ou de malnutrition. La Banque alimentaire n'achète aucun produit. Elle les récupère, les trie et les redistribue aux organismes en charge de l'aide alimentaire aux personnes en difficulté, qu'il s'agisse d'associations ou de Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). La Banque alimentaire est en quelque sorte un grossiste de l'aide alimentaire.

Quelles sont vos sources d'approvisionnement ?

Nous avons trois grandes sources d'approvisionnement : les surplus de la production agricole nationale et européenne

auxquels s'ajoutent les invendus de l'industrie agro-alimentaire, les produits frais récoltés chaque jour auprès des surfaces de vente et les denrées alimentaires non périssables recueillies, une fois par an, à l'occasion de la collecte de la banque Alimentaire.

Justement, la prochaine collecte de la Banque Alimentaire a lieu les 28 et 29 novembre 2003. Quels sont vos besoins ?

La collecte annuelle nous fournit l'occasion de lancer un appel à la générosité publique et de demander aux gens de nous faire don de produits différents de ceux que nous collectons tout le reste de l'année. Nous demandons par exemple de l'huile, du sucre, des biscuits, du café, du chocolat, des petits pots pour bébés... Autant de produits qui nous permettent de compléter notre approvisionnement et d'offrir des produits un peu plus "festifs" aux bénéficiaires.

Un peu d'histoire

C'est en 1967 à Phoenix (Arizona, Etats-Unis) que, frappé par l'immense gaspillage de ses concitoyens, l'Américain John Van Hengel décide de récupérer les denrées alimentaires invendables par les circuits commerciaux habituels pour les redistribuer aux pauvres : la première Banque Alimentaire était née.

Les "Food Banks" sont aujourd'hui plus de 400 aux Etats-Unis, 50 au Canada et 150 en Europe réparties dans 11 pays et regroupées dans une fédération européenne dont le siège est à Paris.

La première Banque Alimentaire française a été fondée en 1984 à Paris sous l'impulsion conjointe de l'Armée du Salut, des Compagnons d'Emmaüs de l'abbé Pierre, du Secours Catholique, de l'entraide d'Auteuil et de l'Action Sociale Protestante, puis de saint Vincent de Paul.

Aujourd'hui, 79 Banques Alimentaires travaillent sous l'égide de la Fédération Française des Banques Alimentaires, couvrant ainsi la quasi-totalité du territoire.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous venez d'avoir 18 ans ou aurez 18 ans au plus tard le 29 février 2004, si vous venez d'arriver à Montpellier ou avez changé d'adresse, vous avez jusqu'au 31 décembre 2003 pour vous inscrire sur la liste électorale. Pièces à produire : carte nationale d'identité ou passeport, justificatif de domicile (facture d'électricité, de téléphone, taxe d'habitation, etc.).

Se présenter à la mairie, 1, place Francis-Ponge au service des élections de 8h30 à 17h30 (permanence assurée également les samedis 20 et 27 décembre de 9h à 17h sans interruption) ou dans les mairies annexes. Renseignements : 04 67 34 71 22.

SITÉVI 2003

Le prochain Sitévi se tiendra au parc des expositions de Montpellier les 25, 26 et 27 novembre. Au fil des éditions ce salon s'impose comme un rendez-vous incontournable pour les filières vigne/vin et fruits/légumes. Sitévi 2003 a plusieurs objectifs : confirmer sa place de premier salon international pour la vigne et le vin ; développer la présentation des techniques œnologiques et de conditionnement ; donner un relief particulier aux réflexions économiques et marketing du secteur ; être un pôle d'attraction pour la filière fruits et légumes.

LE CIRQUE DE MOSCOU SUR GLACE

Le spectacle est savant mélange entre patinage artistique et art du cirque traditionnel.

Au programme : 1h45 d'effets inédits et d'exploits.

A la patinoire Végapopolis le jeudi 27 novembre à 18h et 20h30.

Réservation dans les points de locations habituels.

SÉJOURS À THÈMES POUR LES VACANCES D'HIVER

Des séjours adaptés à l'âge et aux intérêts de chaque participant ont été conçus par Vacances pour Tous, pour les prochaines vacances d'hiver : des activités de plein air (ski alpin, surf des neiges, ski de fond, raquettes, chiens de traîneau, construction d'igloos, etc.), des activités scientifiques (domaine Ariane à Toulouse), des séjours linguistiques à l'étranger. Renseignements : Vacances pour Tous, 40 rue du Faubourg Saint-Jaumes, tél. : 04 67 52 42 95. Vpt@fol34.net

LA VACCINATION ANTIGRIPPALE : POUR RESTER EN FORME

La grippe ne bénéficie d'aucun traitement curatif totalement satisfaisant. Parce que ses différents virus ont la propriété de se modifier au fil du temps. La vaccination annuelle est donc le seul moyen de prévention efficace. C'est un geste simple qui permet de rester en forme, d'éviter toute fatigue inutile, de continuer ses activités, d'avoir des projets... sans risquer de devoir les abandonner. L'an dernier, la grippe a touché plus de 3 millions de français, mais grâce à la vaccination, le nombre de décès n'a pas dépassé le millier. Le vaccin est gratuit à partir de 65 ans et pour les personnes sans distinction d'âge atteintes de certaines affections de longue durée. Cette année un formulaire de prise en charge du vaccin a été envoyé par l'assurance maladie à plus de 8 millions de personnes. Parlez-en à votre médecin.

SALON PHOTO DE MONTPELLIER

Dimanche 9 novembre de 9h à 18h aura lieu au Corum le Salon Photo de Montpellier. A disposition ce jour-là : matériels photo, cinéma d'occasion et de collection, caméras, projecteurs, appareils photo, laboratoire, stéréo, tirages photo de collections, livres et revues photo, numérique, etc. Renseignements : Montpellier PhotoVisions, 2 place Pétrarque, tél. : 04 67 60 43 11.

114 583 VOYAGEURS !

Mardi 7 octobre, le nombre de voyageurs empruntant le tramway a été comptabilisé à 114 583, un chiffre record depuis la mise en service de la ligne de tramway en juin 2000. En 2002 à la même époque, c'est une moyenne de 90 000 voyageurs qui avaient emprunté le tram. Allo Tam : 04 67 22 87 87 ou www.tam-way.com.

ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES DU MUSÉE FABRE : ENCORE QUELQUES PLACES !

Les services pédagogiques du Musée organisent le mercredi de 10h à 12h, pendant l'année scolaire, des ateliers d'arts plastiques destinés aux enfants des classes élémentaires à partir de 6 / 7 ans. Les enfants encadrés par une guide historienne d'art et une plasticienne découvrent les œuvres de la collection et réalisent ensuite un travail personnel de création. Il reste encore quelques places pour ce 1^{er} trimestre. Renseignements au Musée Fabre : 04 67 14 83 05.

L'association Générale des Sourds de Montpellier et de sa région prend un nouveau départ

L'Association Générale des Sourds de Montpellier et de sa région fêtera ses 50 ans en 2004. Elle vient de s'installer dans de nouveaux locaux mis à sa disposition par la Ville de Montpellier.

C'est le 29 novembre prochain que l'Association Générale des Sourds de Montpellier et de sa Région (AGSMR) inaugurerà ses nouveaux locaux situés à proximité du centre de Montpellier, rue Frédéric Bazille. Propriété de la Ville de Montpellier, ces locaux qui abritent aussi (au 1^{er} niveau du bâtiment) le Club Age d'Or Laure Moulin, symbolisent pour les responsables de l'association, et en premier lieu pour Patrick Vivet, son Président, un nouveau départ après les difficultés générées par la gestion de l'ancien siège que l'AGSMR possédait depuis 1994 à Saint-Jean-de-Védas.

Créée voici maintenant près de 50 ans, l'Association Générale des Sourds de Montpellier et de sa Région va ainsi pouvoir, grâce à son installation à Montpellier, reprendre le cours régulier de ses activités et travailler à les développer. Et la nouvelle équipe de l'AGSMR réunie autour de Patrick Vivet ne manque pas d'idées ! Organisée en deux grands secteurs - une partie administrative assurée par des salariés de l'AGSMR, et une partie activités animée par des bénévoles - l'association a notamment mis en place une formation à la langue des signes ainsi qu'un service cul-

turel et un service social. Ces deux services s'attachent respectivement, d'une part, à faire connaître la culture sourde (histoire, identité, langue des signes...) ainsi qu'à établir des liens avec les différents organismes culturels de manière à pouvoir informer les adhérents sur les spectacles qui leur sont plus particulièrement accessibles et d'autre part, à les aider dans toutes leurs démarches administratives. Des secteurs "jeunes", "3^e âge", "loisirs" et "patrimoine" complètent l'offre proposée par l'AGSMR à ses adhérents. Désireux de multiplier les activités de l'association, ses responsables travaillent aussi à la réalisation de nouveaux projets. Ils envisagent par exemple la création d'un groupement de parents d'enfants sourds ou de parents sourds avec enfants entendants. Ce groupement qui serait placé sous la responsabilité d'un orthophoniste connaissant la langue des signes aurait pour but le conseil et l'information en matière d'éducation et de surdité. L'AGSMR travaille aussi, en liaison avec le CCAS de la Ville de Montpellier, à un projet qui vise à favoriser l'accueil de personnes âgées sourdes dans les résidences - foyers montpelliéraines avec un encadrement approprié. Par ailleurs, l'association souhaite égale-

ment redynamiser ses activités en matière de relations internationales et poursuivre le développement du partenariat engagé avec le CHU qui se concrétise par l'organisation tout au long de l'année de forums dédiés à la santé. Enfin, l'association s'est portée candidate à l'organisation au Corum, en 2005, soit de l'Union Européenne des Sourds, soit du Sommet Méditerranéen des sourds. Des projets dont la réalisation demande énormément de préparation et dans lesquels s'investissent activement les dirigeants de l'association.

Association Générale des Sourds de Montpellier et de sa Région
45, rue Frédéric-Bazille
34000 Montpellier.
Tél. : 04 67 65 62 40.

La nouvelle équipe de l'AGSMR

- Président (inchangé) : Patrick Vivet
- Vice-Présidente (communication externe) : Françoise Chastel
- Vice-Président (communication interne) : Thierry Torfs
- Secrétaire Générale (réélue) : Nicole Clet
- Trésorier général (réélu) : Alain Bousquet
- Trésorier adjoint (élu) : Vincent Bic
- Logistique et économat : Marcel Lacroix, Claude Boissier



Patrick Vivet, président de l'Association Générale des Sourds de Montpellier et de sa région, avec Nicole Clet, secrétaire générale et Françoise Chastel, vice-présidente.

Montpellier solidaire

Guide pratique pour les seniors



LE SERVICE D'AIDE MÉNAGÈRE

Quand on commence à perdre ses forces et sa mobilité, un certain nombre de tâches domestiques deviennent difficiles à assumer : laver un sol, étendre une lessive, changer ses draps... Soixante aides ménagères, salariées par le CCAS, interviennent régulièrement au domicile de personnes âgées et servent en moyenne 520 personnes par mois. Au-delà de l'aide matérielle, elles apportent une présence et une écoute à des personnes qui vivent souvent dans une grande solitude.

Pour bénéficier du service d'aide ménagère, il faut être retraité et habiter Montpellier. Une participation horaire, est établie selon un barème tenant compte des ressources de l'intéressé et de la situation familiale (ménage ou personne seule). Ce barème est fixé par les caisses de retraite qui financent l'intervention en complément de l'intéressé.

Si les ressources de la personne ou du ménage sont insuffisantes, une prise en charge par l'Aide Sociale est possible.

Contact : 04 99 52 77 00 de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi

LE SERVICE DE SOINS À DOMICILE

Le service de soins à domicile du CCAS, agréé par la DDASS, accompagne les personnes dans les

Les services de maintien à domicile pour bien vivre chez soi

actes de la vie quotidienne : toilettes et soins d'hygiène, soins infirmiers (pansements, injections, surveillance de tension...), soins de pédicurie... et autres prestations.

Les intervenantes, sont toutes diplômées d'Etat : neuf auxiliaires de soins assurent dans le cadre d'une prise en charge paramédicale, autant d'actes nécessaires au maintien à domicile, facilitent tout retour à domicile après un séjour en milieu hospitalier, contribuent, par leurs actions au quotidien, à prévenir la dépendance.

Les conditions d'admission :

- Habiter Montpellier
- Être âgé de plus de 60 ans
- Justifier d'un état de santé nécessitant une prise en charge médicale
- Être assuré social

La prise en charge est effectuée sur prescription médicale sans participation financière pour le bénéficiaire

Renseignements : CCAS

Service de soins à domicile

125 place Thermidor- BP 9511

34042 Montpellier Cedex 1 - Tél : 04 99 52 77 77

LE SERVICE TÉLÉALARME

Moyen de lutte contre l'isolement, la maladie ou l'accident, la téléalarme change radicalement la vie des centaines d'habitants de l'agglomération qui en bénéficient.

Le principe est simple, en cas de malaise ou de chute, il suffit d'appuyer sur la commande d'un petit boîtier que l'on porte sur soi ce qui déclenche la mise en action d'un transmetteur relié au centre de

secours.

L'installation de l'appareil est effectuée par l'agglomération de Montpellier et la tarification sociale est étudiée au CCAS.

La demande de téléalarme doit être déposée au CCAS. Un dossier peut être retiré sur place à l'accueil ou être demandé par téléphone.

Contact : 04 99 52 77 47 ou 04 99 52 77 00 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30



Les 15 clubs de loisirs

- Club de loisirs Aiguolongue**
Quartier Hôpitaux-Facultés
Rue Raoul-Follereau
Cité de la Justice, escalier 21
Tél. 04 67 54 53 72
Bus La Ronde
- Espace Antonin-Balmès**
Quartier Montpellier-Centre
Place de l'Europe
Tél. 04 67 22 48 56
Tramway, arrêt Piscine Olympique
- Club de loisirs Baroncelli**
Quartier Mosson
Avenue de Bologne
Tél. 04 64 75 65 83
Ligne de bus n° 15; Tramway
- Club de loisirs Docteur-Bonnet**
Quartier Montpellier-Centre
34, rue des Etuves
Tél. 04 67 60 76 02
Lignes de bus 4, 5, 6, 7, 16 - Tramway, station Comédie
- Club de loisirs Paul-Boulet**
Quartier Les Cévennes
4, rue des Aconits
Tél. 04 676 40 43 87
Lignes de bus 6 et 15
- Club de loisirs Cavalerie**
Quartier Montpellier Centre
28, rue de la Cavalerie
Tél. 04 67 79 81
Lignes de bus 9 et 4
- Club de loisirs Jeanne-Galzy**
Quartier Les Cévennes
14 allée Clémenville
Cité Astruc
Tél. 04 67 92 03 25
Lignes de bus 6 et 15
- Club de loisirs Le Lac**
Quartier Mosson
Rue Louis-Pergaud
Les Hauts de Massane
- Tél. 04 67 45 11 60
Ligne de bus 15
- Club de loisirs Lemasson**
Quartier Croix d'Argent
8, rue Ripoll
Tél. 04 67 42 80 81
Lignes de bus 5 et 27
- Club de loisirs les Aubes**
Quartier Montpellier Centre
Avenue Saint-André-de-Novigens
Tél. 04 67 72 98 83
Ligne de bus 8 et La Ronde
- Club de loisirs Jacqueline-Maillan**
Quartier Croix d'Argent
123, rue Georges-Brassens
Tél. 04 67 42 03 07
Lignes de bus 5 et 6
- Club de loisirs Luis-Mariano**
Quartier Montpellier Centre
Cité Gély - Parc de la Guirlande
Tél. 04 67 58 88 64
Lignes de bus 11, 7
- Club de loisirs Laure-Moulin**
Quartier Près d'Arènes
45, rue Frédéric-Bazille
Avenue de Palavas
Tél. 04 67 65 48 60
Lignes de bus 8, 12, 16
- Club de loisirs Vincent-Scotto**
Quartier Mosson
Rue Jacques-Lemercier
Cour Libéral Bruan (Celleneuve)
Tél. 04 67 45 53 86
Lignes de bus 7, 15
- Club de loisirs Paul-Valéry**
Quartier Les Cévennes
Maison pour tous
Marcel-Pagnol
64, route de Lavérune
Tél. 04 67 27 35 96
Ligne de bus 11, 7

Loisirs : demande

15 clubs de loisirs au cœur des quartiers

Quinze clubs de retraités sont ouverts dans les différents quartiers de la ville, faisant la part belle aux activités traditionnelles. On chante, on danse, on joue dans ces lieux placés avant tout sous le signe de la convivialité : bals, jeux de loto, concours de belote, de scrabble, ateliers de relaxation, excursions aux beaux jours, repas au moment des fêtes de fin d'année, cours de gymnastique douce... Mais les clubs proposent de plus en plus de nouvelles activités pour répondre aux aspirations des retraités qui souhaitent enrichir leurs connaissances et participer activement à la vie sociale, sportive et culturelle de la cité : ateliers

mémoire, cours de langues, ateliers théâtre, goûters littéraires, ateliers d'écriture, randonnée pédestre, tir à l'arc, cours de peinture, sculpture, projections de films, conférences ... Parmi les quinze clubs, l'espace Antonin-Balmès, situé au bord du Lez, Esplanade de l'Europe, a un fonctionnement un peu particulier qui se rapproche plus de celui d'une maison pour tous. Il propose toutes les semaines 16 activités d'ateliers dans des créneaux horaires fixes. On y vient des quatre coins de la ville pour y faire une activité précise et non pour y jouer aux cartes de manière informelle comme dans les autres clubs.



ez le programme

La carte Age d'Or

Véritable passeport pour le temps libre, la carte Age d'Or permet de bénéficier de nombreux avantages en matière de loisirs et d'activités culturelles et sportives : participation aux ateliers de l'espace Antonin Balmès, aux activités de l'Age d'Or, aux animations de clubs de la ville, aux Olympiades des retraités. Elle donne aussi la gratuité pour certaines activités sportives (sur pré-

sentation de la carte Animation Sport) et des tarifs préférentiels sur certains spectacles, opéra, cinéma, concerts...

Un programme trimestriel est établi, copieux et capable de satisfaire les goûts les plus divers : sorties, voyages, conférences bals, projection, randonnées... A titre d'exemple voici le programme du mois de novembre

Au programme de l'Age d'Or en novembre

Mercredi 5 novembre

• **Journée à Salon de Provence**
Visite d'une savonnerie fabriquant le fameux savon de Marseille, du musée Grévin, musée d'histoire de la Provence et de la maison de Nostradamus.

Jeudi 6 novembre

• **Loto des Frères Bougnat**. Organisé par l'association de loisirs et d'échanges des retraités montpelliérains.
• **Sortie clubs à Saint-Gervais-sur-Mare**. Découverte du village. Visite du musée et de la fonderie de la cloche à Hérépian.
• **Film Cédérom Découverte** : "Voyage en Baltique", à 14h30 au club de loisirs Les Aubes.
• **Conférence / film** : "Mémoire vivante de trois quartiers montpelliérains", Aiguelongue, Clémenville, Figuerolles. A 14h30 salle Rabelais.

Jeudi 13 novembre

• **A la découverte de Cournonterral**. Visite de l'église Saint-Pierre, l'hôtel

de ville, la chapelle des pénitents blancs, le temple et les remparts qui dominent le Couzazou.

• **Film Cédérom Découverte** : Voyage au Peyrou". A 14h30 au club de loisirs Paul-Boulet.

Vendredi 14 novembre

• **Sortie à Joyeuse dans les Cévennes ardéchoises**. Découverte du musée de la caricature, du musée de la châtaigne. Visite guidée théâtralisée de la cité.

Mardi 18 novembre

• **Film conférence Cap Monde** : "Turquie" de Michèle et Jean Meuris. A 14h30 salle Rabelais.
• **Conférence par le Volontariat et Soutien par l'Art** : "La Turquie" par M. Cauro. A 14h30 au centre de loisirs Le Lac.

Jeudi 20 novembre

• **Thé dansant au domaine de Grammont**, à 14h30 (Entrée gratuite, bus n° 12).
• **Goûter littéraire**. Sylvie Desilles et

son premier roman "De deux chose lune" (Seuil) et le témoignage de Jacques Teste, analyste, instituteur spécialisé à la retraite. A 14h30 au club de loisirs Luis-Mariano.

• **Film Cédérom Découverte** : "Voyage au Peyrou" par Téma Vidéo. A 14h30, au club de loisirs P. Boulet.
• **Conférence** : "Prise de conscience par le mouvement" de Felden Kraiss, animée par Christine Lickert. A 14h30 au club de loisirs Jacqueline Maillan.

Vendredi 21 novembre

• **Goûter littéraire** : Sylvie Desilles et Jacques Teste. (cf 20 novembre).

Lundi 24 novembre

• **Conférence par M. Ripoll** : La vie et l'œuvre de Federico Garcia Lorca". (première partie, la seconde conférence a lieu le 1^{er} décembre). Des conférences illustrées par une iconographie d'une grande richesse. A 14h30 salle Urbain V à la mairie.

Carte Age d'Or

Pour ces activités, la carte Age d'Or est obligatoire. Pour l'obtenir, il faut être retraité ou être âgé de 60 ans et plus, ou être handicapé. Il faut habiter Montpellier ou s'acquitter d'une taxe foncière sur la ville.

Pour tout renseignement complémentaire et pour les inscriptions : s'adresser au CCAS, place Thermidor, (tramway Port Marianne). Ouverture de 9h à 13h et de 10h30 à 17h. Tél. 04 99 52 77 99

Carte animation sport

Elle est nécessaire pour les activités sportives et les randonnées. Pour l'obtenir, fournir un certificat médical certifiant l'aptitude sportive, présenter une attestation d'assurance responsabilité civile, apporter une photo. Coût : 4,60 euros.

Direction Age d'Or 125 place Thermidor

Carte des Maisons pour tous

Elle est nécessaire pour les activités pratiquées dans les Maisons pour tous. Son coût est fixé à 8 euros. On peut se la procurer dans toutes les Maisons pour tous de la ville.

**Info : Régie des Maisons pour tous
Tél. 04 67 34 88 60**

Mardi 25 novembre

• **Spectacle de variétés françaises** avec Jacques Chanson micro d'Or 1998, Régine Cavaille et Gaston Casanova. Au programme des chansons de Piaf, Céline Dion, Dalida, Michèle Torr, Francis Lopez, Garou, des opérettes... A 14h30 salle des Rencontres à la Mairie.

Mercredi 26 novembre

• **Film conférence** : "De mémoire de plantes", film de Gaël et Marc Quitte. A 14h, à la Médiathèque Federico-Fellini, salle Jean-Vigo.
• **Film Cédérom Découverte** : "Voyage au Congo" par Théma Vidéo. A 14h30 au club de loisirs Aiguelongue.



Les résidences foyers

MOSSON

Résidence-foyer La Carrière



Située sur les Hauts de Massane, elle peut accueillir 83 résidents dont 50 lits médicalisés. Les logements sont de type F1 avec loggia. La surveillance paramédicale est effectuée par le personnel de l'établissement 24h sur 24. Chaque résident peut disposer d'un appel malade portable. Le choix d'animations est grand : ergothérapie, atelier mémoire et gymnastique, participation à la vie de l'établissement, comité de lecture avec deux écoles élémentaires du quartier, sorties, bibliothèque et vidéothèque, culte religieux...

50, rue Louis Pergaud - 34080 Montpellier
Tél : 04 67 75 25 70 - Bus n° 15

LES CEVENNES

Résidence-foyer Campériols



Elle est située dans le quartier de Celleneuve, à deux pas du parc Bel-Juel et desservie par deux lignes d'autobus.

L'établissement peut accueillir 160 résidents. Une section de cure médicale de 68 lits permet une prise en charge des résidents en perte d'autonomie. Les logements sont de type F1 et F2. Un appartement est réservé pour des séjours d'hébergement temporaire. Les soins paramédicaux sont effectués par le personnel de l'établissement. Les résidents conservent le choix de leur médecin traitant. Une surveillance paramédicale est assurée 24h sur 24. Un animateur de loisirs propose aux résidents un ensemble d'activités variées.

16 rue des Avelaniers - 34080 Montpellier
Tél : 04 67 10 46 10 - Bus n°6

PORT MARIANNE

Résidence-foyer Les Aubes

Elle est située au sein d'un parc arboré de deux hectares, à cinq minutes du centre ville, dans un quartier très bien desservi (bus, équipements de loisirs, espaces verts, commerces). C'est un établissement de 96 places dont 39 lits médicalisés. Il est agréé au



titre de l'Aide Sociale et de l'APL. Les logements sont de type individuel ou F2.

Un animateur de loisirs propose aux résidents un ensemble varié d'activités.

119 av Saint-André de Novigens.
34000 Montpellier - Tél : 04 67 72 06 98
Bus n° 8 et 9

LES CEVENNES

Résidence-foyer Michel Belorgeot



Elle est implantée dans le grand parc du domaine de "Bel Juel", lieu protégé du bruit mais ouvert sur la vie du quartier de Celleneuve. La maison constituée de 3 lieux de vie est adaptée à l'évolution possible de l'autonomie des résidents. Sa capacité d'accueil est de 83 lits dont 58 en secteur de cure médicale. Un lieu de vie, ouvert sur le parc, a été conçu pour les personnes à mobilité réduite, avec une architecture spécifique et un mobilier ergonomique. Un autre accueille les personnes présentant des troubles liés à la mémoire. Les trois unités s'articulent autour d'un espace de vie commune, rassemblant les activités de tous les résidents. L'établissement est équipé d'un Centre de Prévention de la Dépendance, axé sur la balnéothérapie, l'ergothérapie, la musicothérapie.

41, impasse des Moulins 34080 Montpellier
Tél : 04 67 40 04 44 - Bus n°6

MONTPELLIER CENTRE

Résidence-foyer Montpellieret



Cet établissement, situé en plein centre ville, peut accueillir 81 résidents qui ont à leur portée toutes les distractions que peut offrir une grande ville comme Montpellier : théâtre, commerces, Corum, jardins de l'Esplanade, musées. Trois salles de télévision sont à la disposition des résidents ainsi que jeux de carte, dominos, échecs, bibliothèque. Différents ateliers fonctionnent régulièrement et des animations ponctuelles et diverses sont proposées (concerts, fêtes, sorties...) par un animateur.

3, rue Fabre 34000 Montpellier
Tél : 04 67 66 14 98
Desserte TAM : tous les bus du centre ville
Tramway : arrêt Comédie

MONTPELLIER CENTRE

Résidence-foyer Saint Côme



Il s'agit d'un établissement médicalisée, habilité à recevoir 60 résidents en section de cure médicale. La résidence est agréée par l'aide sociale et conventionnée au titre de l'Aide Personnalisée au Logement. Elle présente l'intérêt d'une excellente liaison avec le cœur de ville puisqu'elle est parfaitement bien desservie par les transports urbains. Elle possède un parc d'agrément ombragé, qualité rare en pleine ville. Un médecin gérontologue assure la coordination avec les médecins traitants. L'équipe para-médicale dispense les soins et assure la surveillance 24h sur 24. Un animateur de loisirs propose aux résidents un ensemble d'activités variées.

13 rue de l'Ecole Normale - 34000 Montpellier
Tél : 04 67 66 14 98

Desserte TAM : tous les bus du centre ville
Tramway : arrêt Comédie

LES CEVENNES

Résidence-foyer Simone Gillet-Demangel



Elle jouxte le parc centenaire de Bagatelle et accueille 82 résidents (valides, semi-valides, dépendants). Elle est agréée au titre de l'aide sociale et de l'APL.

Une unité d'accueil protégé de dix lits et deux places d'accueil de jour est réservée aux malades d'Alzheimer.

Cet établissement médicalisé comporte un plateau technique de rééducation (kinésithérapie, ergothérapie, musicothérapie).

Les services de restauration, blanchissage et entretien ménager sont assurés par le personnel de l'établissement. Un animateur de loisirs propose aux résidents un ensemble d'activités variées.

Adresse : 570 rue Rouget de Lisle
34070 Montpellier - Tél : 04 67 42 80 33
Desserte TAM : ligne 4 - La Ronde

Pour toute demande
d'admission
dans une résidence foyer
contacter le :
04 99 52 77 12
de 8h30 à 17h30
du lundi au vendredi

Au Conseil municipal du 26 septembre Vœu relatif à l'Accord Général sur le Commerce des Services

Actuellement l'A.G.C.S. - Accord Général sur le Commerce des Services - est négocié au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce. Cet accord devrait aboutir à la signature d'un traité en 2004.

Ce traité contraindra les pays membres de l'O.M.C. à négocier périodiquement jusqu'à la privatisation de tous les secteurs dits de service, à l'exception "des services fournis dans le cadre du pouvoir gouvernemental".

Ainsi ne seraient pas concernées les fonctions régaliennes de l'Etat : justice, police défense. Mais tout le reste serait privatisable : éducation, santé, logement social, service de l'eau, droits de propriété intellectuelle, recherche, transports, postes, bibliothèques, musées, etc.

L'A.G.C.S. obligera chaque pays ou chaque groupe de pays engageant des secteurs dans la privatisation, à considérer ces accords comme irréversibles.

Toutes ces discussions se déroulent dans le plus grand secret. Au mieux, les parlementaires auront la possibilité, à la fin du processus, de ratifier en bloc ou de rejeter l'ensemble de l'accord. Une fois ce traité signé, tout pays qui y contreviendra sera exposé à des plaintes et à des sanctions pour "atteinte à la liberté de commerce".

Au nom de l'A.G.C.S., demain, à Montpellier, la privatisation des services municipaux pourrait être imposée, des subventions pourraient être interdites.

Le conseil municipal de la Ville de Montpellier ne peut accepter que des compétences liées à la vie sociale, l'environnement, l'éducation, la santé et la culture puissent être démantelées au nom du libéralisme économique.

En conséquence, le conseil municipal de Montpellier, réuni le 26 septembre 2003 en séance plénière demande :

- une suspension des négociations sur l'Accord Général sur le Commerce des Services,
- que soit rendue publique l'intégralité des documents concernant l'état actuel des négociations pour la France,
- l'ouverture d'un débat national sur l'A.G.C.S.,

et prend position contre l'obligation qui lui serait faite par l'A.G.C.S. de privatiser des services publics et déclare la Ville de Montpellier "zone non A.G.C.S."

10 - Dénomination de l'école élémentaire du groupe scolaire des Grisettes : école élémentaire Louise-Labbé, poëtesse française (1526 - 1566).

11 - Evolution des ouvertures et fermetures de classes pour la rentrée scolaire 2003 / 2004 dans le second degré.

12 - Mise en place d'un encaissement par carte bancaire à la Régie des restaurants scolaires de la Cuisine centrale pour le paiement de la restauration scolaire.

13 - Création de 80 places dans les centres de loisirs maternels du contrat Enfance 2004 / 2006 et de 30 places dans les centres de loisirs pour les plus de 6 ans, dans le cadre du contrat temps libre.

14 - Attribution de subventions à huit associations sportives partenaires qui permettent à l'activité du service municipal des Sports de s'enrichir de 15 nouvelles activités.

15 - Dénomination du stade de football de Celleneuve : Louis-Combette.

16 - Modification du tableau des effectifs du personnel de la Ville de Montpellier.

17 - Création d'un poste de collaborateur de cabinet, chargé des fonctions de chef de cabinet.

18 - Recrutement d'un agent contractuel sur le poste d'attaché territorial exerçant les fonctions de journaliste.

19 - recrutement d'un agent contractuel sur le poste d'ingénieur subdivisionnaire chargé de la gestion des crises.

20 - Convention d'exploitation par le service d'informations géographiques de la Ville du procédé de brevet Transmap permettant une navigation spatiale qui rationalise la gestion, la consultation, la transmission et l'édition des documents cartographiques et des vues aérospatiales.

21 - Dans le cadre de la gestion de la dette, remboursement anticipé de l'emprunt n°074010, conclu auprès de Dexia-crédit local.

22 - Taxe de séjour et taxe de



Le domaine de la Pompignane
(affaire n°4)

séjour forfaitaire : intégration des modifications du champ d'application de la taxe, ainsi que la répartition des catégories des meublés, conformément aux décrets d'applications de la loi de finances pour 2002.

23 - Acquisition de matériels télé-vidéo, hifi et électroménager par la centrale d'achats de la Ville.

24 - Adoption du rapport 2003 de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges de la Communauté d'agglomération de Montpellier.

25 - Communication au Conseil municipal du rapport retraçant l'activité de la communauté d'agglomération de Montpellier pour l'exercice 2002.

26 - Attribution de subventions à des associations.

27 - Garantie de la Ville pour le remboursement d'un emprunt souscrit par l'association de la crèche Les Bambins du Lez, auprès du Crédit agricole du Midi pour la construction d'une crèche, sise 196 rue des Paradisiens.

28 - 29 - Garanties de la Ville pour le remboursement d'un emprunt PLAI et d'un emprunt

PLU souscrits par Hérault Habitat (Office Public des HLM de l'Hérault), pour la construction des logements du foyer des jeunes travailleurs "Les quatre vents", sis 543 rue de Foncarrade.

30 à 33 - Garanties de la Ville pour le remboursement d'un emprunt PLA, d'un emprunt PLAI Foncier, d'un emprunt PLUS et d'un emprunt PLUS Foncier souscrits par Hérault Habitat (Office Public des HLM de l'Hérault), pour la construction de logements sis 26 et 28 rue Jules-Guesde.

34 à 37 - Garanties de la Ville pour le remboursement d'un emprunt PLAI, d'un emprunt PLAI Foncier, d'un emprunt PLUS et d'un emprunt PLUS Foncier souscrits par Hérault Habitat (Office Public des HLM de l'Hérault), pour la construction de logements sis rue du Puech Villa.

38 à 53 - Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2004 :

- des photocopies de documents administratifs ;
- de la direction de la Communication ;
- de l'accueil permanent et temporaire dans les crèches collectives, les crèches familiales, les haltes-garderies et les jardins d'enfants ;
- de la Carte Eté Jeunes et des stages Petites Vacances proposés par le service Jeunesse ;



5 - Restauration de tableaux de la chapelle Saint-Mathieu.

6 - Concours de rock et musiques actuelles : demandes de subventions pour la réalisation de la compilation 2004.

7 - Convention Ville / Conseil général, dans le cadre d'une action socio-éducative pour l'accueil d'enfants de familles en difficulté à la halte-garderie du centre-ville La Maison des enfants.

8 - Construction d'une salle d'activités à l'école élémentaire Diderot : appel d'offres, demandes de subventions et de permis de construire.

9 - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre et de primes aux candidats sélectionnés pour le projet de construction du groupe scolaire Malbosq. Demandes de subventions.

1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

2 - Informations de M. le maire.

2 bis - Vœu du conseil municipal sur le logement.

3 - Modification de la composition de la commission municipale n°5 - Maisons pour tous, convivialité, animations de quartiers, festivités.

4 - Dénomination de la salle polyvalente du Domaine municipal de la Pompignane : Hall des Pandas.

- de l'utilisation des installations sportives municipales ;
- des repas de la Cuisine centrale des Restaurants scolaires pris par les enfants des écoles maternelles et élémentaires, les adultes et les associations, ainsi que de l'accueil des restaurants scolaires ;
- des halles et marchés et de tous les droits d'occupation du domaine public ;
- des concessions et des prestations dans les cimetières ;
- de la communication des copies de la liste électorale ;
- de la désinfection, dératissage et désinsectisation ;
- de la location de matériels du service Réceptions protocole ;
- de la location des salles municipales ;
- de la fourniture de plans et de données géographiques ou alphanumériques issus du système d'informations géographiques, avec ou sans droits de reproduction ;
- de l'occupation de l'espace urbain ;
- du déplacement et du remplacement de vases d'Anduze et autres jardinières et barème d'indemnisation des dégâts causés aux espaces verts municipaux ;
- du centre de loisirs de la ferme pour enfants du Parc de Lunaret.

54 - Aménagement du Plan Cabanes, demande de subventions.

55 - Opérations programmées d'amélioration de l'habitat sur les secteurs Gambetta, Clemenceau et Nord Ecusson : principe d'aides municipales.

56 - Avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre pour la conception du quartier et du bassin Jacques-Cœur, ainsi que des voiries primaires bordant le quartier.

57 - Réalisation d'un nouvel échangeur sur l'avenue Pierre-Mendès-France au droit de la rue de la Mogère. Demande de subventions.

58 - Révision simplifiée du Plan d'occupation des sols partiels Ouest. Approbation.

59 - Suppression de la ZAC Val de Croze dont le programme est achevé.

60 - Projet de démolition / reconstruction de la tour Monge par l'Office d'aménagement et de construction de Montpellier.



Affaire n°13
- Adoption du schéma de développement des places en centres de loisirs

lier. Avis de la Ville.

61 - Autorisation de travaux de voirie nécessaires à la desserte du complexe de rugby Yves du Manoir, dans le quartier Ovalie.

62 - Aménagement de la RD 65 entre la Lyre et le giratoire de Fesquet à Clapiers. Modalité de concertation avec le public.

63 à 65 - Agréments de candidature de la SCI Garaltier pour l'achat d'un lot dans la Zac Garosud, de la SCI Jolibosc Pragma et d'ACM pour l'achat d'un lot dans la Zac Malbosc.

66 - Avenant n°3 à la Convention publique d'aménagement de la Zac Port-Marianne-Jacques-Cœur.

67 - Etudes préalables pour la revitalisation de l'habitat et des activités du quartier centre. Demande de subventions à la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

68 - Lancement des études de faisabilité destinées à la création d'un parking d'environ 1000 places sous la place royale du Peyrou.

69 - Lancement des études et choix des périmètres d'étude pour la mise en place de Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) dans les secteurs Gambetta-Clemenceau et Sud Gare - Méditerranée.

70 - Extension des locaux du poste de police municipale de l'Ecusson, sis 28 rue Foch : acquisition d'une partie du droit au bail de Mme Séverine Tuloup et location du local.

71 - Vente à la Communauté d'Agglomération de partie des parcelles sises 144 rue Paul-Bringuier, pour permettre la construction de la future médiathèque William-Shakespeare.

72 - Acquisition auprès de la Sem d'un terrain situé dans la Zac Hippocrate pour permettre la construction de la crèche Robin des Bois, de la halte-garderie Mowgli et de locaux associatifs.

73 - Acquisition du terrain jouxtant l'église Saint-Martin appartenant à l'association diocésaine rue Vachet, pour permettre des investissements plus conséquents à cet endroit.

74 - Acquisition de la parcelle de Mme Mathieu, pour permettre la création d'un aménagement paysager sur l'avenue François-Delmas.

75 - Acquisition d'un terrain appartenant à la Communauté d'Agglomération de Montpellier pour permettre l'aménagement des avenues de Nîmes et François-Delmas.

76 - Acquisition d'une parcelle bâtie appartenant à M. Brun pour permettre l'élargissement

de l'avenue du Pic Saint-Loup.

77 - Acquisition dans le cadre de la convention de participation au programme d'aménagement d'ensemble Molière, d'une parcelle appartenant à la société Océanis Promotion pour permettre la modification du giratoire de la place Flandres-Dunkerque.

78 - Vente à AcM d'une partie de parcelle située rue de la Cavallade pour lui permettre de réaliser une opération d'habitat social individuel dans le secteur Port Marianne.

79 - Classement de voies pri-

vées dans le domaine public communal.

80 - Appel d'offres ouvert pour la réalisation d'une bretelle d'évitement du giratoire de la place Flandres-Dunkerque.

81 - Aménagement du Plan de l'Om situé au cœur de l'Ecusson, demande de subventions.

82 - Traitement aérien contre la chenille processionnaire des pins. Dans les boisements de Montmaur, Lunaret et lac des Garrigues. Demande de subventions.

Affaire n°2 bis

Vœu du Conseil municipal sur le logement

La crise du logement étudiant est là. Se loger, pour un nombre de nos jeunes concitoyens, devient impossible. Plusieurs milliers d'entre eux sont à la rue, les prix des studios s'envolent, le Crous ne répond que très partiellement à la demande. Résultat, les étudiants les plus précaires sont en difficulté et la sélection par l'argent – quant à la poursuite des études – s'accroît.

Nous avons à Montpellier plus de boursiers échelon 5 que la moyenne nationale. Si eux n'obtiennent pas de chambre universitaire, n'ayant pas les moyens de se payer une chambre en ville, ils galèrent et abandonnent.

Il faut mettre fin à ce gâchis.

Au moment où se discute au Parlement le budget de l'Etat, le Conseil municipal de Montpellier demande au gouvernement, responsable du logement étudiant, de revenir sur la masse financière prévue pour le logement social dans le budget d'Etat pour 2004.

Un plan de rattrapage de logement étudiant dans les grandes villes universitaires, et particulièrement à Montpellier, est une urgence de l'heure si l'on veut construire l'avenir.

Le Conseil municipal de Montpellier s'adresse aux parlementaires de notre région pour qu'ils fassent leur cet objectif d'inflexion du budget du logement social et très particulièrement de logement étudiant au service de notre jeunesse, au service du développement de notre région.

SERVICE PUBLIC

Pas d'OGM dans les assiettes !

Allant au delà de la réglementation en vigueur, la Ville de Montpellier impose à tous les fournisseurs de la Cuisine Centrale des Restaurants Scolaires la fourniture de produits garantis totalement sans organismes génétiquement modifiés (OGM).



8 000 enfants déjeunent chaque jour dans les restaurants scolaires de Montpellier

Hygène, qualité, sécurité alimentaire... Voici, résumées en quelques mots, les priorités de la Cuisine Centrale des Restaurants Scolaires où sont fabriqués, chaque jour de classe, les quelque 8 000 repas qui sont livrés dans les 80 restaurants scolaires des écoles maternelles et élémentaires de la ville.

C'est ce même souci qui a conduit la Ville à appliquer de manière très stricte le principe de précaution pour les approvisionnements de la Cuisine Centrale. Ainsi, alors que les textes en vigueur fixent à 1% le seuil à partir duquel la présence d'organismes génétiquement modifiés dans un produit doit être indiquée, la Cuisine Centrale exige que ses fournisseurs lui garantissent que les produits qui lui sont livrés ne contiennent pas du tout d'OGM.

Les cahiers des charges qui permettent de sélectionner les fournisseurs dans le cadre des appels d'offres lancés pour l'achat de denrées alimentaires précisent expressément cette exigence. Par ailleurs, des fiches techniques détaillées sont obligatoirement fournies par les candidats pour permettre la vérification de la composition des produits par la qualitiennne de la Cuisine Centrale. En cas de doute sur la composition d'un aliment ou d'une préparation, une vérification très détaillée - par exemple sur un simple additif ou sur la nature de l'alimentation des animaux lorsqu'il s'agit de produits carnés - est effectuée. Si l'absence d'OGM ne peut pas être garantie, le produit ne sera tout simplement pas acheté par la Cuisine Centrale. Cette vigilance, essentielle pour sélection-

ner les bons produits dans le cadre des réponses aux appels d'offres, est également de mise tout au long de l'année. Les produits sont par exemple contrôlés lors de leur livraison pour vérifier qu'ils sont bien conformes à ce qui est attendu. Pour les produits élaborés ou semi-élaborés, la Cuisine Centrale demande aux fournisseurs de lui signaler tout changement apporté dans la recette de manière à pouvoir s'assurer que le produit est toujours conforme à sa garantie "sans OGM".

Parallèlement à l'application du principe de précaution concernant les organismes génétiquement modifiés, la Cuisine Centrale est aussi extrêmement vigilante en ce qui concerne l'origine et la traçabilité des marchandises. Par ailleurs, elle fonctionne depuis plusieurs années selon une organisation stricte (méthode HACCP de prévention des risques) qui privilégie le respect de l'hygiène et de la sécurité à tous les niveaux.



Les menus du mois de novembre

- **Lundi 3 novembre** : taboulé - nuggets de poisson/ketchup - haricots verts persillés - fromage blanc - fruit
- **Mardi 4 novembre** : radis/beurre - sauté de kangourou - purée - camembert - pruneaux au sirop
- **Jeu di 6 novembre** : avocat vinaigrette - rôti de dinde - pommes à la Lyonnaise - lait gélifié - fruit
- **Vendredi 7 novembre** : carottes râpées - filet de hoki meunière - courgettes au grain - Saint Nectaire - beignets aux pommes
- **Lundi 10 novembre** : salade thaïlandaise - sauté de dinde aux pruneaux - polenta - chanteneige - fruit
- **Jeu di 13 novembre** : concombres - brandade de morue - pommes vapeur - yaourt - cocktail de fruits
- **Vendredi 14 novembre** : salade mélangée - sauté de veau - carottes vichy - Port-Salut - nougat
- **Lundi 17 novembre** : tomate - rôti de porc - céleri au gratin - Pyrénées - pain d'épices
- **Mardi 18 novembre** : couscous garni au mouton - petit suisse - fruit
- **Jeu di 20 novembre** : pomelos - cordon bleu de dinde - ratatouille - roitelet - tarte aux pommes
- **Vendredi 21 novembre** : salade douceur à la feta - seiche à la rouille - blé vapeur - pêche cuite
- **Lundi 24 novembre** : carottes râpées - gardiane de taureau - riz créole - liègeois au café - biscuit
- **Mardi 25 novembre** : pâté de foie/comichons - filet de merlu meunière - chou vert braisé - cantal - fruit
- **Jeu di 27 novembre** : pizza - omelette au fromage - haricots plats d'Espagne au beurre - yaourts aux fruits - fruit
- **Vendredi 28 novembre** : endives - escalope de volaille au Curry - galette de pommes de terre - Saint-Agur - Nutella

LE MUSÉE FABRE PRÊTE AU MUSÉE MARMOTTAN DE PARIS

C'est dans le cadre de sa grande rétrospective sur le peintre Frédéric Bazille qui aura lieu jusqu'au 11 janvier, que le Musée Marmottan de Paris, haut lieu de l'impressionnisme, accueille 3 dessins et 7 tableaux - dont Le nu couché, première œuvre de Frédéric Bazille et La vue du village, prêtés par le Musée Fabre.

VISITES GUIDÉES DE L'OFFICE DE TOURISME EN NOVEMBRE

- **La faculté de médecine** : les samedis 1^{er}, 15 et 22 novembre. En exclusivité, la visite de la plus ancienne école de médecine qui occupe les anciens locaux d'un monastère médiéval et d'un palais épiscopal...
- **Les cours d'hôtels particuliers du XVII^e siècle**, mardi 4 novembre: "l'hostal médiéval" réorganisé par des architectes comme Simon Levesville et Davier.
- **Les cours d'hôtels particuliers du XVIII^e siècle**, jeudi 13 novembre : quand les façades deviennent moins sobres.
- **Les Giral, une dynastie d'architectes montpellierains**, vendredi 21 novembre : l'ascension d'une famille de maîtres maçons à architectes.

• **XIX^e siècle, de l'hôtel particulier à l'immeuble de rapport** : jeudi 27 novembre : de la volonté de la bourgeoisie d'adapter la ville à ses propres critères urbanistiques.

• **Visite du centre historique de Montpellier, tous les mercredis, samedis et dimanches à 15h** : un voyage de 1000 ans dans le passé de la ville.

Réservation obligatoire au 04 67 60 60 60.

ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER

Deux nouveaux musiciens viennent d'être recrutés par voie de concours par l'Orchestre National de Montpellier : un 3^e violon solo, Pia Segerstam et un trombone ténor co-soliste, Vincent Monney. Ils prendront leurs fonctions en janvier 2004.

VISITES GUIDÉES DU ZOO ET DE LA RÉSERVE NATURELLE

Mercredi 12 novembre à 14h aura lieu une découverte de la réserve naturelle du Lez d'une durée de 3h30 avec pour thème : la préhistoire et le mercredi 19 novembre, c'est à une découverte du parc zoologique à laquelle vous êtes conviés. Les visites sont gratuites. Inscription obligatoire au 04 67 63 27 63.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

- 5 novembre : Handball (Championnat de France division 1), MHB / Dunkerque, 20h30, palais des Sports René-Bougnol.
- 8 novembre : Volleyball (championnat de France Pro A), MTP Volley Pro / Avignon, 20h, palais des Sports Pierre-de-Coubertin.
- du 14 au 16 novembre : Automobile (Critérium des Cévennes), stade de la Mosson.
- 16 novembre : Handball (Coupe d'Europe Ligue des champions), MHB / Hard ou Minsk, 16h, palais des Sports René-Bougnol.
- 22 novembre : Football (Championnat de Ligue Division 1), MHSC / Ajaccio, 20h, la Mosson.
- 29 novembre : Rugby (Championnat de France TOP 16), MRC / Perpignan, 20h, stade Sabathé.
- 30 novembre : Handball (Coupe d'Europe Ligue des champions), MHB / Leon, 16h, palais des Sports René-Bougnol.
- 3 décembre : Football (Championnat de Ligue Division 1), MHSC / Sochaud, 20h, la Mosson.
- Handball (Championnat de France 1^{re} Division), MHB / Livry Gargan, 20h30, palais des Sports René-Bougnol.
- 10 décembre : Handball (Championnat de France 1^{re} Division), MHB / Sélestat, 20h30, palais des Sports René-Bougnol.

EXPO-BIBLE

"La Bible d'un bout à l'autre du temps" du 14 au 23 novembre 2003 au Pavillon de l'Hôtel de Ville sur l'Esplanade.
Tous les jours de 10h00 à 20h00 - Entrée libre.
Organisée par la Conférence Pastorale des Eglises Protestantes et Réformées avec la collaboration du Musée du Désert.
Tableaux sur quatre thèmes fournis par L'Alliance Biblique Française
"La Bible, une histoire entre Dieu et les hommes"
"Histoire de la transmission de la Bible"
"La Bible, paroles pour aujourd'hui"
"La ville dans la Bible"
Quatre conférences auront lieu au Temple de Maguelone à 20h30, les 15, 18 et 21 novembre sur les thèmes suivants:
"L'Ancien Testament parlerait-il aujourd'hui ?",
"Pourquoi les Protestants proclament-ils :
"La Bible seule ? " et "Qu'est-ce qu'un évangile ?"



Le zoo s'enrichit de nouveaux animaux

Le parc de Lunaret poursuit sa mission de conservation en enrichissant régulièrement ses collections d'animaux. Derniers arrivants : deux rhinocéros, 5 loups ibériques, 2 guépards et un couple de loups à crinière

Depuis sa création, le parc zoologique de Lunaret a été considéré par la communauté scientifique comme un précurseur en matière de Conservation. C'est en effet à Montpellier qu'a eu lieu la première naissance de guépard en captivité. Plusieurs animaux nés au zoo ont été réintroduits dans la nature dans le cadre de plans de réintroduction : addax, onagres de Perse, chevaux de Przewalski...

Depuis 1997, le parc de Lunaret est membre de EAZA, ce qui dans la profession est une reconnaissance de la bonne qualité de l'établissement. Cette adhésion est fondamentale pour l'avenir du parc, elle conditionne la présentation et l'obtention des espèces en EEP (Programme Européen d'Élevage).

Pour la première fois cette année, le zoo de Lunaret était représenté lors de la 20^e conférence internationale de l'EAZA qui s'est tenue à Leipzig du 16 au 21 septembre dernier. Elle réunissait plus de 600 représentants de tous les zoos européens. Des contacts ont été pris pour favoriser les échanges d'animaux internationaux et de nombreux transferts sont d'ores et déjà prévus.

UNE POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'ACQUISITION PERMANENTE

Après Cassius, le rhinocéros blanc venu en l'an 2000 du zoo de Port-Saint-Père, Nero et Nora, couple de lions de l'Atlas venus du zoo d'Olomouc (Tchéquie) ainsi que Baloo, Pousy et Maya, trois ours bruns de Syrie venus de Goldau (Suisse), le zoo poursuit sa politique d'accueil et d'acquisition. Ainsi le 15 septembre 2003, sont arrivés 5 loups ibériques - une sous-espèce très menacée dans la nature - qui avaient été recueillis par un centre de soins espagnol. Le coordinateur de cette EEP a donné son accord pour leur accueil au zoo de Lunaret et leur intégration au Plan d'élevage. Montpellier est le seul zoo français à présenter cette sous-espèce.

A terme l'aménagement d'un enclos plus grand et mieux adapté à leur physiologie est prévu à côté de l'enclos des ours.

Le 7 octobre, 2 mâles guépards (Yvar et Jasper) venant du safari de Peaugres ont été accueillis. A la mi-octobre, c'est au tour d'un couple de loups à crinière, espèce sud-américaine dont les effectifs totaux, en captivité comme dans la nature, sont évalués à 2200 individus seulement). Ils font l'objet d'un EEP.

Un ancien enclos à guépards a été réaménagé pour leur arrivée. Le mâle provient de l'espace animalier de la Haute Touche (Muséum d'histoire naturelle), la femelle de Pologne (zoo de Gdansk).

Dès que les capacités d'accueil le permettront, un mâle bongo (antilope) intégrera également la collection du zoo. Là encore, il s'agit d'une espèce en EEP. La femelle fossa, seule depuis deux ans, se verra attribuer courant novembre un nouveau mâle né au zoo de Duisburg en 2002. Montpellier est également le seul zoo en France à présenter cette espèce et à avoir eu, il y a quelques années, de la reproduction. Enfin, Nero le lion verra arriver, d'ici la fin de l'année, 2 lionnes de l'Atlas issues du zoo de Rabat.

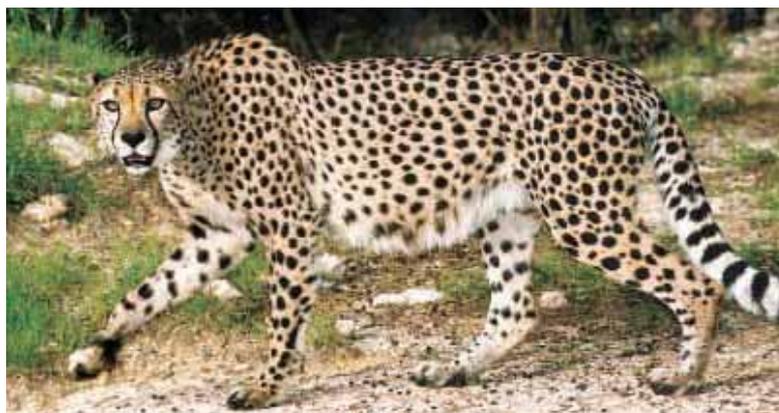
DEUX FEMELLES RHINOCÉROS POUR CASSIUS

Mais les vedettes incontestées parmi les nouveaux arrivants au zoo sont les deux femelles rhinocéros : Mafunyanne et Jabulani ("Mauvais caractère" et "Joyeuse" en zoulou) qui devraient après une certaine période d'acclimatation tenir compagnie à Cassius.

Ces deux bébés (elles ne pèsent encore qu'une tonne chacune) sont arrivés le 9 octobre dernier. Depuis l'arrivée de Cassius, le mâle de 34 ans, le zoo recherchait désespérément une ou plusieurs femelles afin de mettre en place, à plus ou moins long terme, un plan de reproduction. Le rhinocéros blanc faisant partie d'un Programme Européen d'Élevage, c'est un coordinateur européen

chargé de cette espèce qui préconise les échanges inter-zoos des animaux nés en captivité. Malheureusement, la pyramide des âges et les effectifs des rhinocéros blancs en parc zoologique étant fortement déséquilibrés, aucune femelle n'était disponible pour Cassius qui commence à se faire vieux. Le rhinocéros a une espérance de vie d'environ 40 ans en captivité, et sa fertilité diminue avec l'âge. La décision a donc été prise de faire venir deux femelles issues d'une ferme d'élevage en Afrique du Sud. Le choix de deux individus ayant été conditionné par le comportement social de cette espèce qui ne se reproduit en zoo qu'à partir de 3 ou 4 individus vivant en groupe. Des contacts ont été pris avec différents interlocuteurs et la ville a finalement trouvé un éleveur à Brits, à environ 1h30 de Johannesburg. C'est là qu'une délégation montpelliéraine s'est rendue pour organiser l'acquisition et le transport des animaux.

Dans un premier temps les deux nouvelles venues ont été lâchées à l'intérieur du bâtiment où elles ont pu faire connaissance, sans contact direct, avec Cassius. Plus tard, elles ont exploré l'enclos extérieur afin de se familiariser avec le terrain et de laisser des traces odorantes à l'attention de Cassius qui sort donc temporairement un jour sur deux. Enfin, lorsque l'équipe du parc jugera que les présentations sont faites, aura lieu la mise en contact. Cette période d'adaptation peut varier de 15 jours à ... plusieurs années. Tout dépend du caractère des individus.



Le tennis se porte bien !

Tennis découverte, forme ou performance, vous n'avez que l'embaras du choix au Clapas. Zoom sur deux associations dont les installations sont gérées par la Ville. Tour d'horizon des clubs associatifs dans le prochain numéro.



Photo d'archives

3 questions à Anne-Marie Valat, directrice de Montpellier Tennis Grammont

"Les étudiants viennent nombreux"

Il semble y avoir beaucoup d'étudiants sur les courts de Grammont ?

Oui, nos 11 terrains sont surtout fréquentés par des étudiants attirés par notre formule de carte forfaitaire qui permet une grande liberté de jeu pour un prix modique. Mais nous offrons également une place de choix à l'initiation et au perfectionnement pour tout public. Les cours particuliers ou collectifs sont donnés par une équipe d'éducateurs de tennis dirigée par Oudone Outhabong, professeur diplômé d'état et ancien 2^e série qui a défendu la Coupe Davis pour le Laos.

Et les plus jeunes ?

Nous avons 120 élèves, dont les plus

jeunes ont 4 ans, qui suivent l'enseignement de l'école de tennis le mercredi et le samedi après-midi. Nous organisons aussi des stages pendant les vacances scolaires en partenariat avec le service Animation Sport de la Ville. Ils s'adressent aux 6-13 ans pendant 5 jours à raison d'une heure de cours par jour. Mais nous participons aussi en collaboration avec la Ville à l'opération Carte Eté jeunes, en organisant des cours et des apprentissages de la compétition qui sont toujours très animés et au cours desquels on s'amuse beaucoup. Ce sera la 15^e édition cette année.

Des résultats, côté compétition ?

12 équipes jeunes et seniors - hommes et dames - sont engagées cette année, pour défendre les couleurs du club en cham-

pionnat départemental et également dans le cadre des 3 tournois, dont 2 sont homologués par la Fédération Française de Tennis, que nous organisons à Grammont. Le tournoi interne aura lieu en mai et le tournoi open hors catégorie de juillet, qui a attiré l'an dernier près de 200 participants, sera l'occasion cette année d'une grande fête dotée de 4 600 € de prix.

Montpellier Tennis Grammont

- 10 terrains extérieurs dont 5 éclairés
- 1 court couvert éclairé

Ouvert 7 jours sur 7, 1/2 tarif le lundi (hors vacances scolaires et jours fériés)

Renseignements : 2733, avenue Albert-Einstein. Tél. : 04 67 64 29 55.

3 questions à Maurice Reinier, président du Tennis Club La Paillade

"Nous accueillons des enfants des écoles et collègues"

Y a-t-il un secret à la longévité de votre club ?

C'est sans doute la passion et puis aussi le plaisir de jouer. Mais cela doit aussi être dû au fait qu'on a su s'ouvrir sur toute la ville. Le club a fêté ses trente ans cette année et on est loin du petit club de quartier que j'ai créé à mes débuts. Nous disposons maintenant de 8 terrains en green set éclairés d'un club house et nos installations qui sont gérées par la Ville fonctionnent 7 jours sur 7. L'association tourne actuellement avec plus de 150 adhérents, auxquels s'ajoutent les joueurs de nombreuses corporations et comités d'entreprises - Sanofi, Sécurité sociale, Val d'Aurelle, enseignants, etc. - à qui nous réservons des créneaux horaires sur les courts.

Quelles sont vos priorités actuelles ?

Notre priorité, c'est les jeunes bien sûr, parce que ce sont eux qui assureront le renou-

vellement du club. Nous développons ainsi toute notre action pour leur permettre de prendre plaisir à jouer et de se former dans les meilleures conditions. Nous avons actuellement une trentaine d'enfants inscrits à l'école de tennis, mais par le biais des partenariats que nous avons développés notamment avec le service Animation Sport de la Ville, nous formons également des enfants des écoles du quartier, des collèges Escoliers de la Mosson, Arthur-Rimbaud et du lycée Clemenceau.

Vous semblez beaucoup tenir au côté convivial du club ?

Oui et cette convivialité doit tenir pour partie au cadre exceptionnel et agréable que nous avons ici. Nous évoluons en effet dans 2 hectares de verdure entre le stade de la Mosson et le complexe nautique de la Paillade. Mais c'est vrai aussi que nous ne manquons ja-

mais une occasion de réunir nos adhérents, les joueurs du club qui disputent les championnats et les équipes que l'on reçoit lors des compétitions et tournois que nous organisons afin de boire le verre de l'amitié... Parce qu'on ne s'en rend peut-être pas compte, mais c'est une tradition qui se perd...

Tennis Club La Paillade

- 7 terrains extérieurs en green set dont 5 éclairés
 - Ouvert 7 jours sur 7
- Contact : 354, avenue de Heidelberg, tél. : 04 67 03 08 09

Le tennis à Montpellier c'est aussi un tennis associatif dynamique*

• **ASPTT Montpellier** : 5 courts en terre battue, 4 en dur
Centre sportif Léon-Cazal 237, route de Vauguières,
tél. : 04 99 52 60 71

• **Tennis Club Montpellier La Jalade** : 6 courts en terre battue éclairés
Rue de la Jalade,
tél. : 04 67 63 31 78

• **A.S. tennis club de l'Aiguelongue** : 7 courts en terre battue et 2 en dur
448, rue Roqueturière,
tél. : 04 67 72 38 87

• **Tennis Club Pierre Rouge** : 8 courts en terre battue
7 avenue Saint-Lazare,
tél. : 04 67 72 22 08

• **Tennis Club La Rauze** : 121, rue de la Rauze basse.
Tél. 04 67 58 63 71

• **ASC UM2 Tennis** : 3 courts couverts et 5 en dur
CSU Motte Rouge, avenue Professeur Jean-Brau.
Tél. : 04 67 14 33 92.
* liste non exhaustive

Et de jeunes espoirs montpellierains !

• **Tennis Club Montpellier La Jalade** : l'équipe masculine qui évolue en Nationale 2
Des jeunes confirmés :
• Franck Osvald,
• Alex Martinatto,
• Franck Galvez,
• Mathieu Escalet,
• Jimmy Allard.
et des jeunes très prometteurs :
• Luckas Karabatic,
• Paul Gayraud.

ASPTT : les joueuses de l'association évoluant en nationale 2
• Claire Jalade,
• Amandine Singla,
• Cathy Hortala,
• Laurence Neuville,
• Audrey Laperche,
• Claire Morana,
• Anne Riquet.

Le centre rayonnant de l'hôpital

"Jusqu'en 1971, la présence des sœurs de la Charité influence profondément la vie religieuse de l'établissement. Cette chapelle est en effet avant tout celle de la communauté : la messe du matin, à 6 heures, puis à 7 heures leur est destinée. Le dimanche, l'office est largement ouvert aux invalides, aux enfants, aux malades, ainsi qu'aux Montpelliérains qui désirent y assister. Les religieuses véhiculent les malades dans les trois étages de coursives qui donnent sur les salles de l'hospice. En bas, dans la chapelle, les enfants occupent le transept de gauche, les vieillards valides le transept de droite. L'après-midi, on assiste aux vêpres et au salut du Saint-Sacrement.

Des baptêmes et décès célébrés pendant 2 siècles

Les obsèques ont été longtemps célébrées dans la chapelle, mais il ne semble pas qu'on y ait célébré des mariages, hormis les "réhabilitations de mariage civil", destinées à régulariser in extremis des unions entre pensionnaires de l'hospice. Des ordinations d'hiver se déroulaient aussi dans la chapelle, qui contrairement à la cathédrale Saint-Pierre était chauffée. Quant aux baptêmes, ils furent célébrés jusqu'à fermeture de l'aumônerie, puisque les registres rapportent 17 baptêmes en 1992. (...).

Le dernier Noël fêté en 1997

Le départ des religieuses va entraîner une modification profonde de l'activité de l'aumônerie. L'office du matin continuera à être célébré, mais les assistants seront rares. Les portes, toujours ouvertes sur la place Albert 1^{er}, le resteront jusqu'en 1989. La messe du dimanche matin sera supprimée, car il est difficile de véhiculer les pensionnaires de l'hospice jusqu'à la chapelle (...). La fête de Noël garde cependant tout son éclat et se déroule le 24 décembre. A midi, un repas en commun est servi aux personnes âgées dans le restaurant du personnel. Dans l'après-midi, les lycéens des lycées Mermoz, Joffre et Clemenceau chantent, jouent de la guitare et organisent des jeux. A 17 heures, l'office de Noël est célébré dans la chapelle. Des fêtes religieuses d'antan, il ne reste pas grand chose. Les portes de la chapelle fermées au public ne sont plus ouvertes que pour les concerts religieux ou profanes du dimanche soir (...). Le dernier Noël sera célébré en 1997 et la chapelle définitivement fermée l'année suivante".

Source : Histoire de l'hôpital général et de l'hôpital Saint-Charles de Montpellier, Robert Dumias, Sauramps Médical

Visite guidée de la chapelle Saint-Charles

Peu d'entre nous y ont déjà pénétré... et pour cause : cette chapelle était jusqu'à présent propriété de l'hôpital. En 2004, elle ouvrira ses portes aux Montpelliérains et aux chorales de la ville.

Petit aperçu en avant-première.

Cette chapelle dédiée à Saint Charles - de Borromée - est située dans l'enceinte de l'Hôpital Saint-Charles aujourd'hui désaffecté à la suite d'une restructuration des services du CHU. Elle n'était pas une paroisse, mais une chapelle privée uniquement destinée aux pensionnaires de l'Hospice, aux enfants et à la communauté Saint-Vincent-de-Paul. Et c'est pour permettre aux malades d'accéder à l'église de l'intérieur de l'établissement, et à partir de chacun de ses niveaux, que l'édifice fut installé à l'articulation des bâtiments de l'hôpital.

DES TRÉSORS CACHÉS

La construction, comme celle de l'hôpital, a débuté en 1680 et s'est effectuée en plusieurs phases. Le chœur surmonté d'une magnifique coupole ovale fut conçu par l'architecte Antoine Arman au 17^e siècle, mais ce n'est qu'en 1751 que sont réalisées la nef et la façade selon les plans de Jean Girard. Inachevées à son décès, c'est Jacques Nogaret, autre architecte montpelliérain qui termine les travaux à partir de 1753 : la nef, les deux chœurs qui forment comme un transept bas, les deux chapelles en berceau surbaissés, les vitraux et les deux niveaux de tribunes voûtées en berceau à lunette. Alors que le décor de la façade reste en-

core à faire, la chapelle est consacrée le 30 mai 1756, mais l'œuvre sera abandonnée en 1760 pour raisons financières. La chapelle est classée depuis 1947.

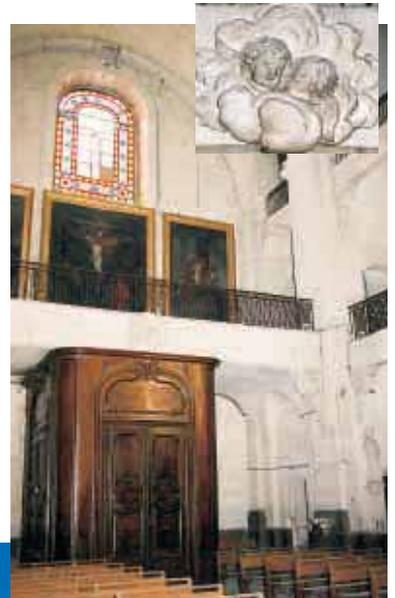
LA CHAPELLE DES CHORALES

C'est dans le cadre de la mission Grand-Cœur et de l'opération d'urbanisme de la ZAC Saint-Charles qui prévoit dans les bâtiments de l'Hôpital général des 18^e et 19^e siècles, la mise à disposition de locaux pour l'université Paul-Valéry et la création de logements de qualité et de commerces dans l'ancienne clinique des années 30, que la mise en valeur de la chapelle, maintenant propriété de la Ville, a débuté. Elle est destinée à être ouverte au public dès 2004 et sera notamment dédiée aux chorales de Montpellier qui trouveront dans ce site chargé d'histoire, un lieu d'une qualité acoustique exceptionnelle pour leurs répétitions et concerts.

Les travaux de décoration intérieure du sanctuaire ont été effectués par les meilleurs artisans locaux en ferronnerie, menuiserie et sculpture : la construction du bel escalier à quatre noyaux dans le pilier et d'un cul-de-lampe de la chaire à prêcher, l'ouvrage des balustrades des premières et secondes tribunes de la nef et du sanctuaire, les menuiseries de la porte et le décor sculpté de la nef dont chaque clef de plate-bande est décorée de "deux têtes de Chérubins groupées"



La chapelle, construite en pierres régulières et sobres, est lumineuse et d'une symétrie parfaite. Elle témoigne d'une grande maîtrise dans la conception et la réalisation. La nef comprend deux travées avec deux étages de tribunes différentes en berceau qui communiquent avec les différents niveaux de l'hôpital. Elle est surmontée d'une coupole ovale qui domine la croisée du transept. La chapelle abrite les tombeaux de l'abbé Mazer et de deux évêques : Charles de Pradel, et Charles-Joachim Colbert de Croissy, apparenté à l'homme politique Jean-Baptiste Colbert.



Devant la chapelle Saint-Charles existait une avant-cour dotée d'un portail monumental. Elle fut détruite en 1889 pour permettre la création de la place Albert 1^{er} et le passage du premier réseau de tramway. Les deux platanes, actuellement au centre de la place, ombrageaient initialement la cour de la chapelle.

Promenade historique à travers le passé protestant de Montpellier

Par Valdo Pellegrin

A l'occasion d'une promenade à travers Montpellier, Valdo Pellegrin retrace le passé protestant de notre cité. (Suite)

HÔTEL BOCAUD 17^e SIÈCLE 12, RUE SALLE L'EVÊQUE

Jean Bocaud fut docteur en médecine de la faculté de Montpellier en 1540. Appartenant à la religion réformée, sa nomination à la régence de l'université de Médecine en 1547 fut contestée par certains étudiants et professeurs catholiques. Le parlement de Toulouse cassa cette élection le 22 août 1547, en prescrivant que la régence soit désormais pourvue par concours. Jean Bocaud fut, malgré cela, confirmé dans sa charge. Mort le 8 juillet 1561, il fut le premier Montpelliérain à demander une inhumation huguenote, ce qui entraîna des heurts à ses obsèques, les archers du service d'ordre ayant voulu empêcher cette cérémonie considérée comme une manifestation protestante. Les amis de Bocaud avaient dû prévoir la chose, car ce furent cinq ou six archers qui y perdirent la vie !

Note 1

La rue qui descend en face de l'entrée de l'hôtel s'appelle rue Bocaud.

Note 2

Richelieu logea à l'hôtel Bocaud le 22 septembre 1632 et le 1^{er} mars 1642.

PLACE NOTRE DAME DES TABLES

Autrefois, le cours Gambetta s'appelait le cours des casernes.

En effet, en 1659, on édifia à l'emplacement de l'ancienne palissade du moyen âge une promenade assez longue et large pour que les carrosses puissent l'utiliser et on y planta des ormeaux d'où le nom de "Cours des Ormeaux". Sur ce cours, furent édifiées en 1685-1698, des casernes, appelées casernes des minimes, afin de loger les dragons du roi chargés de convertir les protestants par la force. On rebaptisa cette avenue "Cours des Casernes". Ce n'est qu'à la fin du 19^e siècle qu'elle prit le nom de "Cours Gambetta".

En 1974, ces casernes dans lesquelles Paul Valéry avait fait son service militaire, furent détruites pour construire à la place les immeubles de la sécurité sociale. Une des portes monumentales de ces casernes a été remontée sur un mur de pignon de la place Notre Dame des Tables. Les deux autres se trouvent au square Saint-Roch et à la Maison pour tous "Léo-Lagrange" à la Paillade.

L'HÔTEL D'AUDESSAN

Résidence de l'intendant Basville

En 1678, René d'Audessan, conseiller à la cour des Aides sous Louis XIII, aménagea cet hôtel. Il fut la résidence de l'intendant du Languedoc, Nicolas Lamoignon de Basville de 1685 à 1718. Ce dernier étant un grand commis de l'état, cultivé mais peu curieux et catholique obstiné. Il appliqua avec rigueur sur tout le Languedoc la révocation de l'édit de Nantes et joua un grand rôle pendant la guerre des Camisards (grand brûlement des Cévennes, route stratégique de la corniche des Cévennes ...).

Par ailleurs, sous son intendance, la ville de Montpellier s'engagea dans un temps de fidélité et de soumission au pouvoir royal. Il est à l'origine de la place royale du Peyrou avec érection en son centre d'une statue équestre du roi Louis XIV.

Note

Auguste Comte, fondateur du positivisme habita cet hôtel, mais il était né de l'autre côté du Peyrou, au n°5 de la rue de la Merci. C'est dans le même hôtel que Paul Valéry rédigea en 1896 "La soirée avec M. Teste", écrit dans lequel il se compose une éthique intellectuelle.

Visite guidée avec l'office du Tourisme

"Les protestants qui ont fait l'histoire de Montpellier". Visite sur la trace de quelques familles influentes, de la Révolution française à l'époque moderne, et du cimetière protestant aux lieux de culte. Jeudi 11 décembre à 15h Inscription obligatoire au 04 67 60 60 60

PLACE ROYALE DU PEYROU

Etymologiquement "Peyrou" désigne un endroit pierreux. Les "peyriers" étaient les tailleurs de pierre. Aire de battage, emplacement de foires et de marchés au moyen âge, la colline du Puy Arquinel n'était au XVII^e siècle qu'une promenade escarpée, coupée du reste de la ville. Lors du siège par Louis XIII, d'Argencourt y avait construit un bastion dans lequel il avait placé une batterie d'artillerie contre les troupes du roi. Cet endroit servit aussi de lieu d'exécution, en particulier pour les pasteurs et prédicants.

Le Languedoc de Basville a été une des premières provinces de France à répondre à la lettre circulaire de 1685 enjoignant les intendants à encourager l'érection de monuments à la gloire du roi. Louis XIV ayant personnellement désigné Montpellier pour y placer la statue équestre que la province avait choisie de lui dresser, la commande de cette statue fut passée en 1686.

En 1688, sous l'impulsion de Basville qui choisit lui-même le nom de Peyrou la colline fut aménagée en promenade, mais il fallut plus d'un siècle pour que ce lieu se présente sous l'aspect qu'il a aujourd'hui. Cette première statue avait été dessinée par Jules Hardouin-Mansart (le petit-neveu de François Mansart) et était une magnifique œuvre d'art en bronze de 450 quintaux. Elle fut érigée au Peyrou le 27 février 1718 et placée sur un piédestal en marbre de Carrare de

6 mètres de haut sculpté par Jolly. Sur ce piédestal a été gravée en 1729 une inscription en latin que l'on peut traduire par : "Les Etats du Languedoc ont voté ce monument à Louis Le Grand de son vivant et l'ont érigé après sa mort en 1718".

Sous la Révolution, "ce vestige de la tyrannie" fut abattu le 2 octobre 1792 et les débris envoyés à Lyon pour être transformés en canon destinés à la garde nationale. Sur son emplacement, les patriotes installèrent en 1793 une guillotine.

Une partie du marbre du piédestal fut réemployée pour la construction du socle de la fontaine des Trois Grâces. Un autre morceau, par ironie du sort, servit à la confection de la table de communion du temple protestant de la rue de Verdun inauguré en 1803. Quant aux lions ornant le piédestal, ils servirent à la décoration d'une autre table de communion, celle du temple d'Anduze, inaugurée en 1823.

En 1814, sous la Restauration, le Conseil Général vota le rétablissement d'une statue équestre de Louis XIV sur le Peyrou. Par suite de dissensions politiques et financières, elle ne sera dressée sur cette promenade que le 25 août 1838, dans l'indifférence générale, sans aucune inscription sur le piédestal. C'est la statue actuelle, qui est deux fois moins importante que la statue précédente. C'est seulement en 1987, que sera fixée sur le socle une plaque de marbre avec une dédicace en latin.



agenda

Théâtre des Treize Vents

5 péchés mortels

de Félix Mitterer, mise en scène Jean-Claude Fall
du 12 au 21 novembre - Théâtre de Grammont

Les animaux ne savent pas qu'ils vont mourir
Textes et chansons de Pierre Desproges - Adaptation
de Hélène Desproges et Michel Didym - Desproges
touche aux régions de l'âme où ça fait mal. Et comme
il dit, "ça fait moins mal quand on a ri" - Du 25 au 29
novembre au Théâtre de Grammont

Théâtre Jean-Vilar

La Trilogie de Belgrade

Une pièce de Biljana Srbljanovic - Compagnie Faux
Magnifico

Menée tambour battant, avec la fougue d'un Emir
Kustorica, cette trilogie se veut avant tout un plaidoyer
flamboyant et universel pour l'espoir, celui d'une
réconciliation et d'un futur fait d'unité et de fraternel
convivence.

13 et 14 novembre à 21h

Jacques Higelin

Pour un soir le saltimbanque lunaire pose ses valises
d'étoiles sur la scène du théâtre Jean-Vilar : concert
intimiste et acoustique accompagné du percussion-
niste Dominique Mahut

Jeudi 20 novembre à 21h

Le journal de la grosse patate

Par la compagnie Asphalt/théâtre - Pour tout public à
partir de 7 ans

Du 2 au 5 décembre

Théâtre du Hangar

• Opéra d'ailleurs, avec Jacques Bioulès

Du 14 au 20 novembre

• Par-ci, par-là, avec Jacques Bioulès et Lionel Parlier.
Du 28 novembre au 4 décembre

• Une phrase pour ma mère, de Christian Prigent.
Du 21 au 27 novembre

Théâtre des Arceaux

• Les Enfants du Soleil de Maxime Gorki - Création
Machine Théâtre - Du 13 au 23 novembre à 21h sauf
les jeudis et les dimanches à 19h, relâche les lundis

• 37 rue Gustave

• Tiroteo de Copi - Création de la Chèvre à Cinq Pattes
Du 25 novembre au 6 décembre

La Vista

Les chaussures de Nina

Jeu d'acteur, contes, chansons, musiques, bruitage -
Ecriture et interprétation Jean Marc Dufour - A partir
de 3 ans - Du premier au 16 novembre

Au plaisir

Par la compagnie Les arts Oseurs - Genre : la sexua-
lité ! et si on en parlait avec le sourire... - Du 21 au
30 novembre

Cet ours là

Un conte pour les petits à partir de 2 ans - Du 19 au
30 novembre, les mercredis, samedis et dimanches à
15h

Euterpe

Montpellier Jazz

Paul Pioli - Daniel Huck, quartet - Samedi 8 novembre
Salle Molière / Opéra Comédie

Concert symphonique

Direction Thierry Fischer - Mezzo soprano Marina
Domashenko - Programme : Nicolai Rimsky-Korsakov
(Cappriccio espagnol), Richard Wagner (Wesendonck-
lieder), Johannes Brahms (symphonie n°4 avec piano)
Vendredi 14 novembre à 20h30 et dimanche 16
novembre à 17h - Opéra Berlioz - Le Corum

Direction Friedmann Layer - Piano Franck Braley -
Programme : Bela Bartok (concerto n°3 pour piano et
orchestre), Piotr Ilitch Tchaïkovski (symphonie "Man-
fred" opus 58) - Vendredi 21 novembre à 20h30

Concert du Sauvage

Dimanche 23 novembre à 10h45, salle Pasteur - Le
Corum

THÉÂTRE

5 Péchés mortels

de Félix Mitterer - Mise en scène Jean-Claude Fall

Orgueil, Paresse, Colère, Envie, Gourmandise, cinq des sept
"péchés mortels"

Cinq des sept courtes pièces de Felix Mitterer. Elles mettent
en scène quatre personnages récurrents : l'homme (Hans), deux
femmes (Doris et l'animatrice télé Ulrike) et l'enfant.

Dans chacune d'elles Felix Mitterer traite, outre de l'un des sept
péchés capitaux (avec un rapport parfois assez alambiqué), d'un
de nos nombreux "problèmes de société".

Dans Orgueil, il s'agit du clonage humain.
Dans Paresse, de la solitude et de la misère sexuelle.

Dans Colère, du fanatisme (là où se rejoignent racisme anti-arabe
et intégrisme islamiste).

Dans Envie, des angoisses du licenciement, du chômage, de la
promotion (chacun pour soi et "struggle for life" sont les deux
moteurs de la réussite à tout prix).

Dans Gourmandise, de l'anorexie (comme désir de ne pas être).
Avec humour Felix Mitterer décrit nos turpitudes, notre formidable
aptitude au péché.

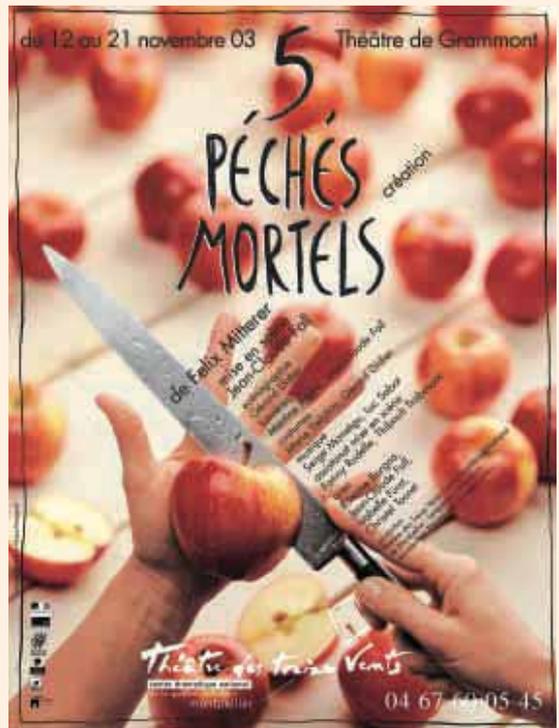
Tous les "héros" de ces péchés mortels, monstrueux à souhait, nous
les connaissons, nous les reconnaissons en nous-mêmes ou si près
de nous. Ils espèrent une rédemption par un miracle. Miracle
de l'arrivée d'extra-terrestres qui viendraient les emporter vers un
monde meilleur. Miracle de la télévision à travers la revendication,
l'exhibition, la confession publique : un petit quart d'heure de
gloire catholique en guise de psychothérapie.

Il s'agit là d'une critique au vitriol, à la fois pathétique et hilarante,
des folies de notre temps (accéléérées en ce début de siècle).

Provocateur, polémique, burlesque, dingue, féroce même, mais
toujours drôle, touchant et accessible, le théâtre de Felix Mitterer
met en scène nos maux.

Il est de ces auteurs qui mettent à nu, dénoncent, dévoilent sans
se poser en moralisateur, sans didactisme aucun mais avec une
bonne dose d'humour dévastateur.

Jean-Claude Fall
Du 12 au 21 novembre
Théâtre de Grammont



901 - 902

Compagnie Rascalou - Nam

DANSE



"901 - 902", titre énigmatique qui mérite explication, car voici les deux chiffres qui ont rythmé les échanges chorégraphiques de François Rascalou et Young Ho Nam entre la Corée et la France depuis 1995 : les numéros de vol Paris / Séoul, Séoul / Paris. Dès lors, la pièce se joue sur le mode de la confrontation sans céder à l'exotisme. La danse ne raconte pas l'histoire d'un voyage, mais juxtapose des incidents, images, flashes, comme pour danser un carnet de notes. Qu'a-t-on vu à Séoul ? Qu'il n'y a pas de place pour l'hésitation, que les Coréens ne connaissent pas le "je ne sais pas, on verra", que les journées se poursuivent sur le rythme du pali-pali, ce vite-vite qui suppose de ne jamais s'arrêter, de repartir à peine arrivé. Ou encore que les salutations de départ sont de véritables joutes autour de la perte du regard : "On retarde le moment où l'on tournera le dos à l'autre, une suite de hochement du buste tout en s'éloignant sans vraiment se retourner". Autant de notes qui s'imposent comme une véritable matière chorégraphique réglée sur la vitesse : prendre le temps... à bras le corps, ou alors trouver cette dynamique frénétique le temps d'une séance étrange de Nolé-Bang, le karaoké coréen.

Spectacle de la saison
Montpellier Danse
Au théâtre Jean-Vilar
Jeudi 27 novembre à 21h



CONCERT

Gospel Rythm Negro spirituals & Gospel



**Samedi 15 novembre à l'église Sainte-Bernadette
Réservation Fnac, Carrefour, Virgin, Billetel**

Le groupe Gospel Rythm est composé de 9 chanteurs et musiciens. Héritage de sombres périodes d'esclavage et de discriminations raciales, les Negro spirituals et Gospel expriment la souffrance mais surtout l'espoir, la joie et la ferveur. Le groupe Gospel Rythm naît en 1997 de la rencontre entre chanteurs pétris de musique vocales afro américaine. Le groupe a joué depuis sur plusieurs scènes internationales. Il vient aussi d'enregistrer son troisième album.

Journal d'un paysage méditerranéen

PHOTO

D'Alain Ceccaroli



La Galerie Photo propose une exposition "Journal d'un paysage méditerranéen" d'Alain Ceccaroli, depuis le 7 octobre et jusqu'au 29 novembre. Cette exposition est l'occasion rêvée de rendre hommage au remarquable travail d'Alain Ceccaroli.

"Comme photographe, comme artisan de la mémoire de l'œil, j'ai toujours été passionné par la culture de l'histoire, telle que l'a animée et approfondie Fernand Braudel sur la Méditerranée. Méditerranéen moi-même, né au Maroc, travaillant en Provence, faisant des terres du midi un des champs de mon expérience et de ma vie artistique, je n'ai cessé d'être confronté à tout ce que la Méditerranée avait de beau, de laid de doux et de cruel. En me lançant dans cette découverte des traces des civilisations en Méditerranée et dans la découverte de notre civilisation défigurante et spoliatrice, attachée à exploiter les richesses de ce bassin de l'histoire de la pensée occidentale, j'ai voulu avoir un fil conducteur, un fil d'Ariane, pour éviter de me perdre dans les dédales de l'histoire et du présent. Fernand Braudel, Pedrag Matvejevitich et son magnifique Bréviaire méditerranéen sont devenus mes repères intellectuels dans les chemins sinueux de ma recherche photographique et de mon inspiration visuelle"

Alain Ceccaroli

Jusqu'au 29 novembre - A la Galerie Photo

Eplanade Charles de Gaulle - Du mardi au samedi de 13h à 19h

Entrée libre

OPÉRA

La dame de Pique

Opéra en trois actes de Piotr. I. Tchaïkovski

livret de Modeste Tchaïkovski d'après Pouchkine

Un jeune soldat d'origine allemande, Hermann, officier dans l'armée tsariste, rêve de faire partie de l'élite russe. Il sait que ses moyens modestes ne lui permettront jamais d'atteindre ce rang. Lors d'une soirée chez un ami, il apprend qu'une vieille comtesse détient un secret pour gagner aux cartes. Secret qu'elle a obtenu dans sa jeunesse après avoir accumulé d'importantes dettes de jeu. Cette comtesse vit en compagnie de Lisa sa nièce et dame de compagnie. Pour atteindre la comtesse, Hermann feint de tomber amoureux de Lisa. Grâce à ce stratagème, il s'introduit chez la comtesse et tente d'obtenir le secret. Horrifiée, la comtesse s'effondre et meurt d'une crise cardiaque. Peu de temps après, en songe, la comtesse révèle à Hermann la combinaison gagnante (trois, sept et as) à condition qu'il épouse Lisa. Obsédé par cette découverte, il rejette Lisa et court jouer aux cartes. Après avoir gagné de très grosses sommes à deux reprises et aveuglé par la confiance que lui procurent ces victoires, il mise tous ses avoirs. Au lieu de découvrir un as, il découvre une dame de pique. A sa vue, il réalise qu'il vient de tout perdre et croit reconnaître le regard railleur de la comtesse dans le visage de la dame de pique. Hermann sombre dans la folie.



Direction musicale, Friedemann Layer

Direction des chœurs Noëlle Geny

Mise en scène, Willy decker

Décors et costumes, Wolfgang Gussmann

**Vendredi 5 décembre à 20h, dimanche 7 décembre à 15h,
mardi 9 décembre à 20h**

JAZZ

Magic Malik

Orchestra

JMalik Mezzadri - flûtes, voix - Sarah Murcia - contrebasse - Denis Guivarch - saxophone - Or Salomon - clavier piano - Maxime Zampieri - batterie. Flûtiste éclectique et généreux, Magic Malik met tout son art au service du métissage culturel. Improvisateur virtuose et inspiré, parfois même chanteur, il est un musicien insatiable et parcourt le monde en ambassadeur de la jeune scène du jazz français. Malik enrichit pleinement de sa vision l'alliance du jazz aux musiques électroniques et prête volontiers son talent aussi bien au Groove Gang de Julien Loureau, qu'à St Germain, FFF ou M. Fort de ces expériences, il fonde son propre groupe, le Magic Malik Orchestra, qui nous offre une musique électroacoustique, teintée de funk et ouverte à l'improvisation.

Jeu 27 novembre au Jam



Exposition

Strates

Trois artistes : Bonnefoi, Héraud et Robelin - Exposition présentée par les Amis du musée Fabre - Jusqu'au 16 novembre au Carré Sainte-Anne - Ouvert tous les jours sauf le lundi, de 13h à 19h

Les rencontres de la Médiathèque Emile Zola

• Jeudi 6 novembre à 18h30 : Ecritures et création sur Internet. Rencontre avec Annie Abrahams : "Etre humain sur le web". En collaboration avec l'association Panoplie

- Jeudi 20 novembre : culture et littérature nordiques 17h, projection de deux documentaires suédois : "Karins Anskikte" (Le visage de Karin) de Ingmar Bergman, 1986, 14mn, n&b, muet ; "Marguerite Duras" de Sloveig Nordlund, 58mn, inédit en France, VF
- 18h30, littérature nordique - Rencontre avec des écrivains scandinaves en partenariat avec l'association Arcadia
- Monika Fagerholm (Finlande)
- Jens Christian Grøndahl (Danemark)
- Marianne Jeffmar (Suède)
- Pernille Rygg (Norvège)
- Steinunn Sigurdardóttir (Islande)

• Jeudi 27 novembre à 18h30

Rencontre avec Dai Sijie, auteur chinois, à l'occasion de la parution de son dernier ouvrage "Le Complexe de Di" (éd. Gallimard)

Zénith Sud

- Emilie Jolie - Samedi 1^{er} novembre à 20h
- Ben Harper & The Innocent Criminals - Mercredi 5 novembre à 20h
- Florent Pagny - Vendredi 7 novembre à 20h30
- Laurent Gerra - Mardi 11 novembre à 20h30
- Rythm of the dance, National dance compagny of Ireland - Samedi 15 novembre à 21h
- Johnny Hallyday - 18, 19 et 20 novembre à 20h30
- Tryo - Vendredi 21 novembre à 20h30
- Titoff - Vendredi 28 novembre à 20h30
- Franck Michael et ses musiciens - Samedi 29 novembre à 20h30
- Renaud - Mardi 2 décembre à 20h30
- Musique et danses viennoises - Mercredi 3 décembre à 15h et à 20h30
- Georgian Legend - Vendredi 5 décembre à 20h30
- Foire aux disques et BD - dimanche 7 décembre de 10h à 18h

JAM

- Jazz Kreol Attitude - Vendredi 7 novembre à 21h
- Soul Travelers - Samedi 8 novembre
- Jazz Club du JAM - Francis Rabson et son trio "Hot Guitar" - Jeudi 13 novembre
- Jazz Club du JAM avec le trio Manouche "Esprit" - jeudi 20 novembre à 21h
- Jazzpel - Vendredi 21 novembre à 21h
- Agathe Ze Bouse - Samedi 22 novembre
- Magic Malik Orchestra - Jeudi 27 novembre
- Steve's Teen - Samedi 29 novembre à 21h
- Jazz Club du JAM avec Post Connexion Collectif - Jeudi 4 décembre
- B. Connected - Samedi 6 décembre à 21h

Montpellier Danse

Paris - Alger - Nacer Belaza

Une pièce bruyante, marquée par l'énergie d'une "ville qui ne connaît pas le silence", mais où il est pourtant difficile de crier. "Il faut tenir pour crier" déclare la chorégraphie ; la danse donne la tension nécessaire pour tenir.

En collaboration avec le Théâtre Jean-Vilar

Vendredi 7 novembre à 21h au théâtre Jean-Vilar

Near life experience - Angélin Preljocaj

Le chorégraphe s'inspire de la musique pop de Nicolas Godin et Jean Benoit Dunckel pour élaborer une gestuelle qui saura, selon ses mots, "retrouver dans nos corps de glaise ce qui peut-être voudrait se faire ange".

Mardi 11 novembre à 20h30 à l'Opéra Berlioz

Vladivostok - Michèle Murray

Vladivostok, une ville métaphore pour la chorégraphe Michèle Murray en cela qu'elle est "à la périphérie et à la marge de notre monde, contenant tous les regards possibles sur le connu et l'inconnu". C'est de cela qu'il est question dans cette pièce, de climat mystérieux, de frontières qui s'effondrent entre théâtre, dans corps et objets.

Mardi 18 novembre au Chai du Terral à Saint-Jean-de-Védas

901 - 902

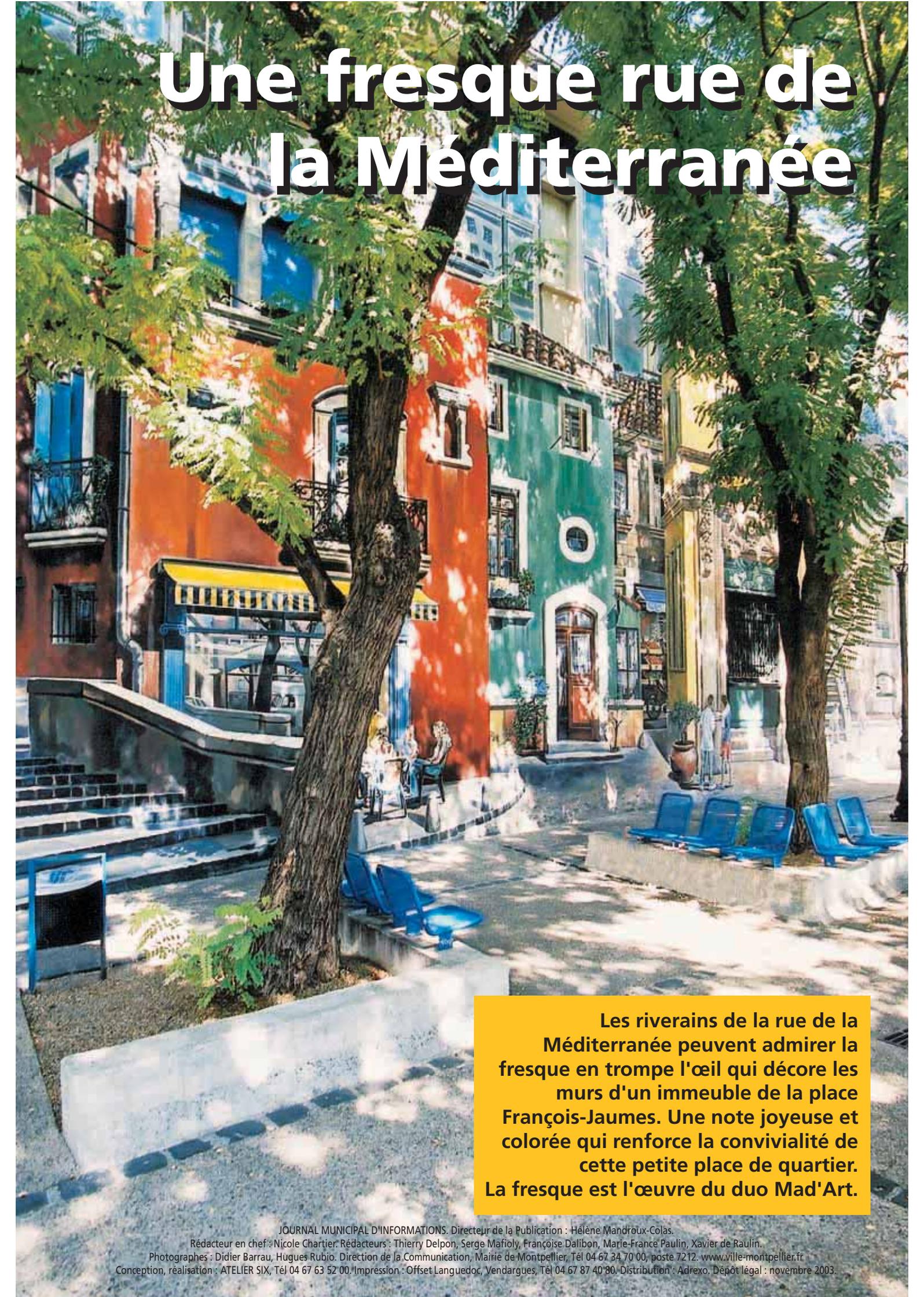
François et Young Ho Rascalou-Nam

Jeu 27 novembre à 21h au théâtre Jean Vilar

Edition

"Gassman de Montpellier" est le dernier roman de la trilogie de Richard Montaignac, journaliste à l'Equipe, Montpelliérain d'origine et de cœur. C'est dans le Montpellier des années 60, dans une ambiance où se conjugue humour, poésie, tendresse et nostalgie que l'écrivain fait évoluer son héros, Lago, un attachant adolescent en quête du bonheur. Paru aux éditions Ciné - Séguier

Une fresque rue de la Méditerranée



Les riverains de la rue de la Méditerranée peuvent admirer la fresque en trompe l'œil qui décore les murs d'un immeuble de la place François-Jaumes. Une note joyeuse et colorée qui renforce la convivialité de cette petite place de quartier. La fresque est l'œuvre du duo Mad'Art.